

# fenêtres s/ cours

29 mai 2018 / Numéro 446

Le journal du SNUipp-FSU

## *Apprentissage de la lecture : suivre le guide ?*



**grand angle**  
La santé  
dans le 9-3

**décryptage**  
La maternelle  
obligatoire

**l'interview**  
A. D. Robert,  
Mai 68

**LA BANQUE  
DU MONDE  
DE L'ÉDUCATION**



Crédit photos : plainpicture/Fancy Images/Maskot/OJO.



# **MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.**

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.**

Créé il y a plus d'un demi-siècle par des enseignants pour leurs collègues, le CME reste fidèle à ses fondements mutualistes. Il place depuis toujours le client-sociétaire au centre de ses préoccupations. Ainsi chaque client a la possibilité de souscrire une part sociale qui le rend sociétaire. Et chaque sociétaire est copropriétaire de son CME. C'est ce qui lui donne le droit d'élire ses représentants bénévoles aux instances de décisions lors de l'Assemblée générale et ainsi d'être acteur des grandes orientations de sa banque.

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**



## Apprentissage de la lecture : suivre le guide ?

Le ministre de l'Éducation nationale veut imposer la seule méthode syllabique au CP. Une injonction qui heurte le professionnalisme des enseignants. Apprendre à lire est une activité complexe.

5

l'enfant

Carnet de santé XXL

6

actu

Ne pas raconter d'histoires/  
8 Plus d'exclus de la revalo  
/9 Recrutements en berne

10

grand angle

Santé : enfants du 9-3...  
soyez patients !



22

métier&amp;pratiques

Décryptage : maternelle obligatoire à 3 ans/  
24 Évaluations en CP et CE1 en projet/  
26 Les lauréats du concours « Vivons le  
paysage »/28 Portrait d'un directeur emballant/  
29 Questions-réponses et *Lu au B.O.*

30

lire/sortir!

En mai, rêve  
comme il te plaît

34

interview

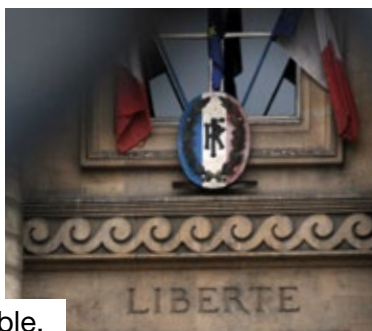
André D. Robert,  
Mai 68 et l'éducation

32

société

## Justice : réforme en balance

Présenté en avril, le projet de réforme de la justice suscite une vive controverse. En cause notamment, l'éloignement entre l'institution judiciaire et le justiciable.



**FENÊTRES SUR COURS** Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**

Régis Metzger **RÉDACTION :** Francis Barbe, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Francette Popineau, Virginie Solunto

**CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJA www.naja.paris / éditoriale : NAJApresse, graphique : Susanna Shannon pour NAJA **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media, 12 rue Lafayette

75015 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale

éditorial

## Nous sommes tous des fonctionnaires

Notre modèle social actuel vacille. Une politique fiscale franchement orientée en faveur des plus riches, une loi asile-immigration inhumaine, une mise à mal des droits des salariés du privé avant celle des fonctionnaires à venir..

Les services publics, encore garants de l'équité sur le territoire, sont fragilisés par les attaques contre la Fonction publique menacée de détricotage. S'ajoutant au contentieux salarial persistant, le développement massif du recours aux contractuels et la primauté d'un « mérite » géné-

rateur d'inégalités salariales dessinent, sur fond d'ouverture à la concurrence, voire de privatisation, une forte dégradation de la qualité du service public.

L'école, elle, est en plein bouleversement. Après l'instauration de la sélection dans le supérieur et en attendant la mise en place du lycée modulaire,



**UNE FORTE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC SE DESSINE.**

c'est le primaire qui est touché. À coups de notes de services et de guide orange le ministre démultiplie les injonctions, remet en cause la liberté pédagogique et nie les apports de la recherche en tentant d'imposer une « méthode officielle ». Se dessine ainsi une école libéralisée, sans une once de moyens supplémentaires, organisant dès le plus jeune âge une forme de tri social.

Nos mobilisations, comme la grève Fonction publique du 22 mai et la marée populaire du 26, portent au contraire l'exigence de promouvoir des services publics de qualité, à l'école comme sur le rail, et la nécessité de s'opposer à cette remise en cause de notre modèle social.

**ARNAUD MALAISÉ**



## SE SYNDIQUER ?

## UNE VRAIE BONNE IDÉE

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU a été attentif à votre situation, vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail, d'être respecté en tant que professionnel.

## POUR MON MÉTIER POUR MOI POUR L'ÉCOLE

- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST  
**UTILE**

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



# Carnet de santé XXL

Ce n'était pas un poisson. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, un tout-nouveau carnet de santé est distribué aux

heureux parents dans les maternités, les mairies ou les PMI. Avec une série de nouveautés, au premier

rang desquelles de nouvelles courbes de croissance de référence. Taille, poids, périmètre crânien ont été réévalués à partir d'une étude statistique conduite par l'Inserm, avec plus de cinq millions de mesures recueillies sur 261 000 enfants âgés de 0 à 18 ans. Sans surprise, ces nouvelles courbes se situent nettement au-dessus des précédentes. À 10 ans par

## UNE DÉTECTION PRÉCOCE D'ANOMALIES DE CROISSANCE

exemple, la médiane de la taille des filles gagne quasiment

5 cm par rapport à l'ancienne courbe, établie il est vrai à partir de mesures réalisées sur des enfants nés dans les années 50.

Autre nouveauté, les courbes de poids, de taille et de périmètre crânien sont différenciées entre garçons et filles dès la naissance, avec la représentation de plus nombreux « couloirs de croissance » afin de mieux suivre les trajectoires individuelles. Le but : permettre une détection précoce d'anomalies de cette croissance. Le carnet « new-look » propose également un éventail de recommandations destinées aux parents des nouveaux-nés sur le sommeil, l'exposition aux écrans, des conseils pratiques pour limiter l'exposition aux allergènes et produits chimiques dans l'environnement quotidien, ou encore un tableau de diversification alimentaire. Enfin, le carnet intègre les onze vaccins rendus obligatoires pour les enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

FRANCIS BARBE



© Carrasco/NAJA

**L'ACCÈS AUX ENFANTS DES FAMILLES DÉFAVORISÉES PAR LA MISE EN PLACE DE TARIFS MODULÉS EN FONCTION DES REVENUS.**

\* « LES TEMPS ET LES LIEUX TIERS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS HORS MAISON ET HORS SCOLARITÉ »

**IL RECOMMANDE DONC LA CRÉATION DE 700 000 PLACES D'ACCUEIL DANS DES STRUCTURES SPORTIVES, CULTURELLES, SCIENTIFIQUES OU D'ENGAGEMENT, ET D'EN FACILITER**

**C'EST, D'APRÈS UN RÉCENT RAPPORT\* DU HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE, LA PROPORTION D'ENFANTS NE PRATIQUANT AUCUNE ACTIVITÉ ENCADRÉE EN DEHORS DE L'ÉCOLE ET DE LA MAISON.**

# 250%



# Ne pas raconter d'histoires...

Recommandations, guide orange et maintenant un nouveau livre... L'abondante littérature du ministre n'a que peu à voir avec le quotidien des enseignantes et des enseignants. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à prendre en compte ce qui se passe réellement dans les écoles.

De deux choses l'une. Soit le ministre de l'Éducation souffre d'un destin d'écrivain contrarié, soit il trouve le temps tellement long rue de Grenelle qu'il s'octroie quelques dérivatifs. Après un premier ouvrage fondateur, après des directives aux enseignants rédigées de sa main qui ont rencontré un succès mitigé auprès du public visé (voir p.14 à 19), Jean-Michel Blanquer vient de reprendre la plume pour revenir sur son concept d'école de la confiance dans un ouvrage qui vient de sortir. De nouveau, l'opinion publique est le cœur de cible d'un ministre qui manie la dialectique et les paradoxes, associant le modernisme, les nouvelles technologies

et les neurosciences avec les vertus de l'école de grand-papa, prônant la confiance, la liberté et l'autonomie tout en faisant dégringoler des directives appelant à la pensée complexe et à la collégialité en diffusant des prescriptions simplistes réfléchies en petit comité. Ce double langage où chacun peut retrouver ses petits abuse de moins en moins les enseignants, premiers confrontés à la vérité du terrain.

## LA RÉALITÉ PLUTÔT QUE LA FICTION

Car les enseignants ne retrouvent dans la prose ministérielle ni leurs pratiques





de classe, ni les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier. Effectifs trop lourds, manque de moyens pour la prise en charge des élèves en situation de handicap, temps de travail, formation continue en berne, dossier de la direction d'école en panne... Autant d'obstacles qui vont plutôt les inciter à ranger le dernier opus du ministre sur l'étagère des fictions. Le SNUipp-FSU a choisi, lui, de se faire l'écho des réalités de l'école pour informer, interpeller et mobiliser. Tout en continuant à parler pédagogie, il lutte contre une carte scolaire régressive, poursuit ses campagnes sur le temps

de travail et la médecine de prévention, recense les besoins avec ses *États généraux de la direction d'école*. Sans oublier la nécessaire reconnaissance salariale qui seule peut remettre les étudiants sur le chemin du concours de professeur des écoles (voir p. 9). Car s'il est bien un chapitre qui manque au livre du ministre, c'est celui des mesures budgétaires. C'est donc une légitime colère qu'ont exprimée les enseignants dans la rue le 22 mai aux côtés de l'ensemble des salariés de la Fonction publique. Une colère qu'on ne calmera pas en racontant des histoires...

PHILIPPE MIQUEL



## opinion

### BERNADETTE GROISON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FSU

«Le gouvernement a organisé une pseudo-concertation «action publique 2022» dont nous attendons le rapport du comité d'experts. Édouard Philippe avait dit à l'automne qu'il fallait très certainement



© Mira/NAJA

revoir le périmètre de la Fonction publique. Il parlait d'externalisation voire de privatisations. Le gouvernement est sur l'idée qu'il faut

moins de Fonction publique avec non pas des fonctionnaires mais des contractuels. On est dans l'idéologie. En quoi les infirmières dans les hôpitaux sont moins efficaces que si elles étaient recrutées sur contrats? Tout le monde est en capacité de comprendre que dans les services publics, il faut des personnels disposant d'un statut stable pour s'investir totalement dans leur fonction.



### UN 26 MAI SYNDICAL ET CITOYEN.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement poursuit une politique qui favorise les plus riches au détriment des plus fragiles et des classes moyennes. Il réduit aussi les capacités d'action des services publics. Les mécontentements se multiplient à la SNCF, à Air France, dans la Fonction publique... mais aussi chez les jeunes et les retraités. La FSU défend l'idée d'une société plus juste qui suppose de préserver et développer les services publics garants de notre modèle social. Dans cette optique elle a appelé à la mobilisation citoyenne du 26 mai, ou « Marée populaire » en invitant le mouvement syndical à se retrouver pour faire valoir des alternatives aux politiques en cours. Une mobilisation nécessaire qui en appellera certainement d'autres.

© Millerand/NAJA

**Vu/Lu sur  
snuippfr**

## Vers une fusion des académies ?

C'est le troisième rapport de l'Inspection générale sur l'organisation territoriale de l'Éducation nationale à atterrir sur le bureau du ministre. Il s'agit cette fois d'organiser le passage des 26 académies de métropole à 13, calquées

sur les nouvelles régions, d'ici à 2021. Le fil rouge ? Une mutualisation des services, des moyens et les « économies d'échelle » qui vont avec. Et des inquiétudes bien réelles concernant une gestion des personnels confiée à ces super rectorats, mais

aussi un réexamen de la carte des circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré, ainsi qu'une modification du statut des écoles et de leurs directions. Autant de sujets sensibles sur lesquels, pour le SNUipp-FSU, un passage en force ne saurait être envisagé.

## Aux USA, le printemps des enseignants

En Caroline du Nord on n'avait jamais vu ça. Des milliers d'enseignants dans la rue et des centaines d'écoles fermées mercredi 16 mai dernier pour tenter de mettre fin à dix années de coupes budgétaires décidées à la suite de la crise économique de 2008. L'organisation syndicale National Education Association qui compte 3 millions de membres estime que le salaire moyen d'un

enseignant dans cet État se situe annuellement à 10 000 dollars en dessous de la moyenne fédérale des enseignants et que le déficit d'investissement par élève s'établit lui à 2 400 dollars.

En cause, une politique fiscale qui n'a cessé de privilégier des baisses d'impôts au détriment du financement des services publics, dont les budgets scolaires. Aux États-Unis les disparités entre les États peuvent être très

fortes, y compris au sein d'un même État, en fonction des ressources fiscales des comtés. Un mouvement qui est parti du Kansas au mois de mars avant de gagner la Virginie occidentale puis le Kentucky et l'Oklahoma. Ces États du « pays de l'intérieur » ont en commun d'avoir voté Trump, sont dirigés par des Républicains et ont des budgets de l'éducation inférieurs à ceux d'il y a dix ans.

## Quelle direction pour l'école ?

Jusqu'en juin, le SNUipp-FSU organise des États généraux de la direction d'école dans tous les départements, avec un point d'orgue à Paris en septembre. Des rendez-vous avec la profession pour rendre visible la réalité du terrain et poursuivre la construction de revendications en lien avec les évolutions de la fonction. Amélioration des conditions d'exercice, reconnaissance et moyens nécessaires, place du



conseil des maîtres et questionnement sur le statut : un 8 pages rendra compte des débats.

### EXCLUS DE LA REVALO : ÉCRIRE POUR ÊTRE

**ENTENDUS** De trop nombreux enseignants exerçant des missions particulières : secrétaires de CDOEA, mis à disposition des MDPH, ceux exerçant en milieu pénitentiaire, en classe relais ou en centre éducatif fermé, ceux affectés au CNED, en ERDP, au CRDP, les coordonnateurs REP... sont toujours exclus de la revalorisation obtenue en 2016 avec la création de l'ISAE portée à 1 200 euros par an. Une injustice pour ces personnels qui, au quotidien, s'investissent eux aussi pour la réussite des élèves. Le SNUipp-FSU s'est donc une nouvelle fois adressé au ministre pour lui demander qu'enfin, l'ensemble des enseignants bénéficient de cette revalorisation. Tout comme les enseignants de SEGPA, d'EREA et d'Ulis-collège qui ont vu leur salaire baisser du fait de modifications de leur régime indemnitaire. Le syndicat propose dans le même temps aux personnels des modèles de courrier pour faire la même demande aux Dasen.

**RUBRIQUE ACTUALITÉS >  
SYNDCALES > MOBILISATIONS**

## AESH, aller plus loin

Les modifications ministérielles du 16 mai concernant les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) vont dans le bon sens puisqu'elles permettent aux personnels jusqu'alors contractuels de devenir AESH dès neuf mois

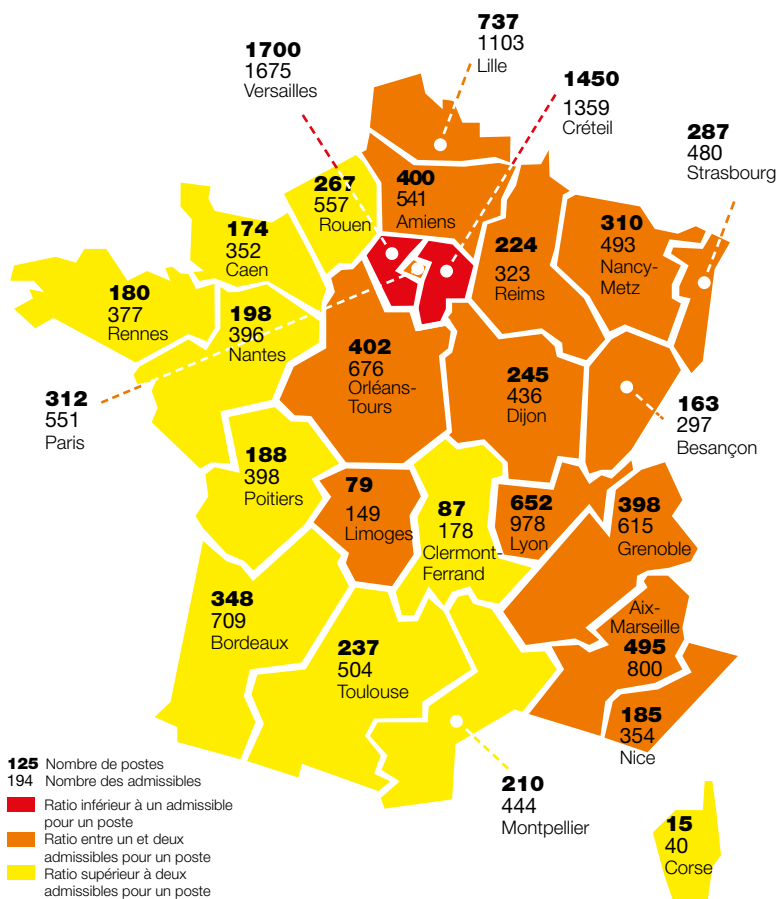
d'expérience au lieu de 24 mois. Le niveau de recrutement est porté au « niveau IV » minimum et la formation à « au moins 60 heures ». Le SNUipp-FSU demande à aller plus loin encore afin de parvenir à des emplois pérennes et qualifiants.



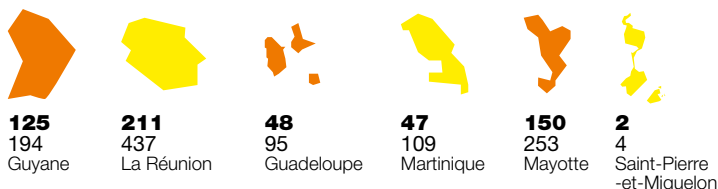
# Recrutements en berne

Les résultats de l'admissibilité au concours de recrutement des PE signent une nouvelle fois le manque d'attractivité du métier. Avec 15 877 admissibles pour 10 526 recrutements prévus, le « ratio » est de 1,51 candidat pour un poste. Dans deux académies, Créteil et Versailles, le nombre d'admissibles est même inférieur au nombre de postes offerts. Des recrutements y manquent

donc d'ores et déjà à l'appel avant même les résultats définitifs du concours, préfigurant un nouveau recours à des contractuels. Pour le SNUipp, des mesures ambitieuses s'imposent d'urgence, telles que des pré-recrutements dès l'entrée à l'université, une réelle amélioration des conditions de formation et d'entrée dans le métier, ainsi qu'une revalorisation salariale.



125 Nombre de postes  
194 Nombre des admissibles  
■ Ratio inférieur à un admissible pour un poste  
■ Ratio entre un et deux admissibles pour un poste  
■ Ratio supérieur à deux admissibles pour un poste



## UNE COMBINAISON DE MODES D'ACTION



Karel Yon, sociologue (CNRS, Lille) analyse les modes de mobilisation actuels des cheminots.

### 1. PEUT-ON PARLER DE NOUVELLES FORMES D'ACTION SYNDICALE ?

Grèves perlées, calendriers des jours de grève, votations ont déjà été expérimentés dans d'autres secteurs dans l'histoire syndicale. Ainsi la consultation à la SNCF est un moyen d'action que la CGT a utilisé à la fin des années 1990 au moment des négociations sur les 35 heures pour faire valider un accord conclu avec la direction. Ce recours aux votations était plutôt utilisé dans une dynamique de négociations collectives, surtout de la part des employeurs via des référendums permettant de passer outre l'opposition des syndicats. Ce qui est nouveau c'est la combinaison de ces différents modes d'action dans le mouvement actuel à la SNCF, une articulation d'actions « classiques » telles que les grèves, les manifestations et d'autres formes comme les blocages, la solidarité avec d'autres secteurs en lutte, les étudiants, les hospitaliers. C'est aussi un moyen de montrer que l'action syndicale, ce n'est pas seulement un mot d'ordre de grève à suivre

mais une multitude de modalités d'actions dans lesquelles les individus peuvent prendre plus directement place.

### 2. LE VOT'ACTION TRANSFORME-T-IL LES RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRISE ?

Il permet aux syndicats de se montrer à l'écoute de l'ensemble du personnel de l'entreprise, de mettre l'accent sur la responsabilité citoyenne de chacun. Cela permet aussi de couper l'herbe sous le pied de ceux qui laissent penser que les non-grévistes constituent la majorité. Enfin, le vot' action à la SNCF a donné l'occasion à tous les personnels, même moins mobilisés, notamment parmi les cadres, de manifester leur opposition au projet de réforme (95% contre).

### 3. QUEL RÔLE DANS LA BATAILLE DE L'OPINION PUBLIQUE ?

Aujourd'hui les mobilisations sociales passent très fortement par l'occupation du terrain médiatique. Une démarche telle que le vot' action permet de montrer que la majorité silencieuse dans l'entreprise peut être du côté des grévistes qui ne sont pas les agitateurs minoritaires que certains médias voudraient dépendre. Ces modes d'action donnent une légitimité démocratique encore plus forte à la mobilisation en sollicitant l'expression directe des salariés. PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

# Santé : enfants du 9-3... soyez patients !

L'école, lieu de vie propice à la prévention et à la prise en charge de la santé de 12 millions d'élèves, ne joue pas son rôle et particulièrement auprès des populations fragilisées ou dans des territoires en difficulté comme la Seine-Saint-Denis.

Les Journées européennes de l'obésité des 18 et 19 mai, ont été pour les professionnels de la santé l'occasion de rappeler qu'il y a trop d'enfants en surpoids en France et qu'ils sont deux à trois fois plus nombreux à connaître ce problème de santé dans les milieux populaires (lire ci-contre). On se souvient aussi qu'au début des années 2010, plusieurs maladies qu'on croyait oubliées ont fait leur réapparition dans les quartiers en grande difficulté : la tuberculose, le saturnisme, la gale... une résurgence la plupart du temps liée à un habitat insalubre et à la promiscuité. Plusieurs études ont confirmé ces dernières années une froide réalité : être pauvre nuit gravement à la santé. Inégalités sociales qui entraînent des inégalités face à la santé, certains territoires sont plus touchés que d'autres car ces inégalités sont aussi spatiales. Exemple avec la Seine-Saint-Denis, en 2014 le département comptait selon l'In-



**EN BONNE SANTÉ...** pour bien travailler.

© Millerand/NAJA

see 30% d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, contre 14,1% pour la moyenne française.

## UNE PRÉOCCUPATION DE TOUS

La santé des enfants relève de l'action concertée ou non d'un certain nombre de partenaires. En Seine-Saint-Denis il y a peu de pédiatres, les familles n'ont pas toujours un médecin traitant, c'est plus souvent qu'ailleurs au dispensaire ou dans les centres de soins municipaux que les enfants sont soignés. Une centaine de PMI dépendant du Conseil départemental assurent une mission de prévention pour les 0 à 6 ans. « Nous travaillons en partenariat avec l'école et assurons des missions de prévention, pour

le surpoids par exemple avec la mise en place d'un protocole de suivi avec des équipes pluri-professionnelles. Nous sommes aussi en lien avec les familles pour les soutenir et assurer le suivi des préconisations des médecins », explique Ophélie Optaly, puéricultrice à la PMI de l'Île-Saint-Denis.

À La Courneuve, c'est le tout nouveau Centre municipal de santé qui est devenu incontournable pour répondre aux besoins du territoire. Pour le docteur Bioka, de l'Unité santé publique du CMS, faciliter l'accès aux soins reste une priorité. « Le centre mène des actions sur l'hygiène, la nutrition, la promotion de l'activité physique ou les addictions en direction de tous les publics scolaires.





**ET AILLEURS AUSSI.** Un rapport parlementaire vient de pointer la situation particulièrement dégradée des services de l'État en Seine-Saint-Denis. Alors que dans ce département se concentrent toutes les difficultés, c'est là qu'il y a moins de police, moins de justice, moins d'éducation aussi moins de santé. Aux problèmes d'effectifs et d'attractivité vers ce territoire, l'État propose pour la santé scolaire un énième plan de prévention. Mais les carences en termes de santé publique du 93 ne sont pas un fait isolé comme le montre le rapport Borloo sur les banlieues. Aux quartiers politique de la ville, pour lesquels le rapport propose un programme concernant la santé, il serait urgent d'associer les territoires ruraux délaissés, ainsi qu'une grande partie des territoires d'outre-mer. Hasard du calendrier, Emmanuel Macron s'est exprimé le 22 mai de manière ironique sur les plans banlieues, mais sans rien proposer de concret.

*La gale, la rougeole, la tuberculose font l'objet de campagnes de dépistage, de prévention et de traitement par les services du département.*

### QUE FAIT L'ÉCOLE ?

Depuis la création en 1991 du service de promotion de la santé en faveur des élèves rattaché au ministère de l'Éducation, les lois, les parcours de santé ou les conventions de partenariat se sont accumulés sans enrayer la dégradation de la situation de la santé scolaire. Le gouvernement a dévoilé en mars dernier son plan de prévention santé assorti notamment de campagnes de prévention et de promotion de la santé à l'école. Mais avec quels moyens pour répondre aux besoins du terrain ? Comme l'a rappelé l'Académie de médecine dans un rapport d'octobre 2017, la principale faiblesse de la santé scolaire tient à son manque d'effectifs. Alors que le nombre d'élèves s'est accru, que les missions des médecins de l'Éducation nationale se sont multipliées, leur nombre est passé de 1 400 en 2006 à 1 000 en 2016 (et on compterait seule-

ment 7 600 infirmières de l'EN), pour 12 millions d'élèves de la maternelle au lycée. La conséquence : seulement 57% des visites obligatoires à 6 ans seraient assurées en France, avec une variation de 0 à 90% selon les départements.

### QUAND PAUVRETÉ RIME AVEC SANTÉ

«*La situation est catastrophique* » s'émeut le docteur Chantal Sylvain, seul médecin scolaire de La Courneuve qui continue à exercer à 74 ans. «*En Seine-Saint-Denis, seule la moitié des 50 postes de titulaires, représentant 18 équivalents temps plein, sont occupés* »... pour 340 000 élèves. Face à l'impossibilité d'assurer le bilan systématique à l'entrée du CP, on se contente d'examen à la demande des équipes enseignantes ou des signalements des infirmières. Malgré la vigilance des équipes éducatives, les dépistages et les informations préoccupantes sont en-deçà de la réalité du terrain. Le manque de structures de prise en charge ne permet pas la mise en place précoce de soins ou d'étayage pour les troubles de l'apprentissage, pour nombre d'enfants en situation de précarité sociale ou vivant dans un environnement dégradé, ce qui aggrave les risques sanitaires et le non-recours aux soins. Karim Bacha, directeur d'une école élémentaire à l'Île-Saint-Denis raconte : «*Il n'est pas rare que des élèves restent plusieurs mois sans lunettes ou sans obtenir un rendez-vous chez l'orthophoniste. Mais ce qui fait le plus de dégâts sur la scolarité, c'est la non-prise en charge psychologique des élèves perturbateurs* ». Il y a des mois d'attente, pour obtenir un premier rendez-vous dans un centre médico-psychologique. Souvent le «*diagnostic est posé seulement en CE2 alors que le signalement date de la moyenne section...* » déplore-t-il «*Nous ne pouvons recevoir en consultation que les enfants repérés comme susceptibles d'avoir un problème grave de santé ou d'apprentissage ou, les enfants à besoins particuliers. Pour le reste, il faut développer le travail avec les partenaires, comme la PMI ou l'ARS* », insiste le docteur Fabienne Gentil, conseillère technique auprès de la DSDEN93. Mais aussi avec les associations et les ONG, comme ATD Quart Monde et la Croix Rouge ou Médecins du monde sans qui la situation serait bien pire quand les enfants scolarisés vivent dans des camps.

VIRGINIE SOLUNTO

en bref

### L'HÔPITAL AVICENNE À BOBIGNY (93)

Le centre de référence du langage Avicenne reçoit des jeunes de 0 à 18 ans présentant des troubles complexes du langage ou des apprentissages, sur proposition d'un professionnel de santé : pédiatre, orthophoniste, médecin scolaire... Après un diagnostic précis, l'équipe oriente les familles vers la prise en charge rééducative et le mode de scolarisation le plus approprié. Elle a une expertise spécifique auprès des enfants présentant des difficultés dans un contexte de bilinguisme. Elle développe un rôle de conseil vis-à-vis des équipes éducatives.

### OBÉSITÉ DES ENFANTS

Selon une étude du ministère de la Santé, en France 17 à 18% des moins de 18 ans sont en surpoids, dont 3 à 4% d'obèses. Le surpoids est sur-représenté dans les milieux modestes dès l'âge de six ans. S'il existe des prédispositions et un stress dû à la pauvreté, les raisons sont aussi comportementales : une alimentation trop riche, l'absence ou l'irrégularité du petit déjeuner, le manque d'exercice physique et le temps passé devant un écran qui favorise la sédentarité.

### LES MALADIES « OUBLIÉES »

La tuberculose reste une préoccupation majeure en Seine-Saint-Denis avec une vigilance particulière pour certaines populations plus exposées et vivant dans des conditions d'hygiène préoccupantes. Dans le département, en 2015 on comptait en moyenne 28 cas de tuberculose pour 100 000 habitants, alors qu'en France ce chiffre tombait à 7,5 cas pour 100 000. Il semble que cette maladie a reculé mais elle n'a pas pour autant disparu.

# dossier

avec

les

mais

à

C'est

là

un

une

ses

là

dans

est

son

i

qui

que

et



# Apprentissage de la lecture : suivre le guide ?

En prônant la seule syllabique pour l'apprentissage de la lecture, Jean-Michel Blanquer stigmatise les enseignants qui n'auraient qu'à choisir la bonne méthode pour faire réussir les élèves. Or cet apprentissage est beaucoup plus complexe qu'il ne le laisse entendre, le maître doit savoir adapter son travail en fonction des besoins de chacun. L'indispensable encodage et décodage ne suffit pas à résoudre la principale difficulté des jeunes Français en lecture, la compréhension.

c'est

des

je

à

elle

sur

de

## Apprentissage de la lecture : suivre le guide ?

Au milieu des années 1960 les citoyens chinois se sont vu offrir Le petit livre rouge, recueil des pensées de Mao Tse-Toung censé les éclairer en toutes circonstances. Désormais, les enseignantes et les enseignants de CP français vont, eux, pouvoir disposer d'un petit guide orange pour apprendre à lire et à écrire à leurs élèves. Jean-Michel Blanquer l'a présenté le 26 avril dans un entretien au *Parisien*, avant-même d'en parler aux enseignants. Le ministre de l'Éducation nationale a lancé quelques formules qui disent la considération dans laquelle il

## “La liberté pédagogique n'a jamais été l'anarchisme pédagogique”

les tient. « *La liberté pédagogique n'a jamais été l'anarchisme pédagogique* », a-t-il notamment déclaré avant de préciser sa pensée : « *entre quelque chose qui ne marche pas – la méthode globale – et quelque chose qui fonctionne – la syllabique –, il ne peut y avoir de “compromis” mixte.* »

Son but, imposer la seule utilisation de la méthode syllabique en CP. Mais ce texte édité en dehors des programmes est surtout l'expression d'une méconnaissance de la vraie vie dans les classes. Dans leur grande majorité, les PE utilisent une méthode dite « mixte » combinant une approche visuelle des mots et l'apprentissage des liens graphèmes-phonèmes (lire p. 16). Contrairement à ce que laisse entendre le ministre, il ne se fait pas n'importe quoi dans les classes de CP. Pour faire réussir les élèves, les enseignants doivent adapter leurs pratiques aux besoins de ces derniers. L'apprentissage de la lecture est un phénomène complexe dans



lequel interviennent de nombreux paramètres. « *Beaucoup d'enfants ont des difficultés avec l'oral dans la compréhension ou l'expression. Ces difficultés de langage font que lorsqu'ils déchiffrent certains mots, cela ne fait pas écho chez eux* », témoigne Catherine Collin de l'école de l'Ouest à Dijon (lire page 16-17). Caroline Viriot-Gældel, universitaire enseignante à l'Espé de Créteil, estime que les origines socio-culturelles des enfants sont aussi à prendre en compte. « *Les élèves issus de milieux défavorisés ont parfois un rapport au langage et à l'écrit qui fait obstacle à l'apprentissage de la lecture. Ils ont aussi en*

*moyenne des compétences langagières moindres, comme par exemple un lexique plus restreint* », dit-elle (lire p. 17). L'usage exclusif de la méthode syllabique peut-il apporter un peu plus de chance de réussir à ces élèves ? La dernière étude PIRLS 2016 réalisée auprès des élèves de CM1 souligne que les jeunes Français ont des difficultés non pas à « décoder », mais à comprendre les textes lus. Les injonctions de Jean-Michel Blanquer n'apportent aucune réponse et ne vont pas dans le sens d'une réduction des inégalités. Pour justifier le recours à la syllabique, le ministre prétend s'appuyer sur la





### FORMER... OU CONFORMER?

Enseigner à lire et écrire, processus complexe, pourrait-il se réduire à une application de recommandations et d'exercices systématiques ? On peut supposer à l'inverse qu'être professeurs des écoles nécessite une solide formation professionnelle. C'est en tout cas ce que pense le SNUipp-FSU mais aussi 24 universitaires signataires d'une tribune dans *Libération* intitulée « *Formations : de quels enseignants avons-nous besoin ?* » Ils dénoncent une formation initiale diminuée à deux années, insuffisante pour s'approprier les savoirs nécessaires au métier et s'inquiètent d'une formation continue à venir réduite à une simple transmission de manuels et de méthode unique. Selon eux, « nous avons besoin d'enseignants libres, auteurs et responsables de leur choix pédagogiques et didactiques. »

recherche, mais quelle recherche ? La syllabique était encouragée dans les programmes de 2008. Si les résultats avaient été positifs ça aurait dû se percevoir dans les résultats de PIRLS ! Roland Goigoux, spécialiste de l'apprentissage de la lecture, estime que le texte du guide « *comporte de nombreux oublis, par exemple sur l'écriture et la compréhension, et il est erroné sur plusieurs points. Ses rédacteurs convertissent imprudemment de simples hypothèses de recherche en recommandations. Le cas le plus flagrant est celui de la méthode syllabique radicale dont personne n'a prouvé la validité. C'est un peu*

“C'est comme si le ministère de la santé recommandait un médicament avant d'en avoir testé les effets”

*comme si le ministère de la santé recommandait un médicament avant d'en avoir testé les effets* » (lire p. 19). Le guide passe un peu vite sur le travail de compréhension orale, écrite, la mise en projets des élèves pour donner un sens aux écrits. Il ignore aussi le lien indispensable entre encodage et décodage, préconisé notamment à l'issue de la conférence de consensus du CNET de 2016 et que mettent en pratique de nombreux enseignants, comme Sophie Caillon, PE à l'école Marceau Courier à Saint-Pierre des Corps en Indre-et-Loire (lire p. 18).

Bref, le ministre continue de jouer sa partition en solo et, sa petite musique mettant en cause les enseignants, distille de la défiance entre les familles et l'école, alors qu'une confiance réciproque est un gage de réussite de tous les élèves. Pour lui, la responsabilité de l'échec scolaire reposerait sur les seuls enseignants qui n'auraient qu'à choisir la bonne méthode pour faire réussir leurs élèves. Il tente de déclencher une guerre entre des méthodes d'apprentissage mais ce n'est pas un sujet pour les maîtres et maîtresses. Un parti-pris idéologique, pour flatter les nostalgiques d'un pseudo âge d'or de l'école qui n'a jamais existé, car c'est un leurre de laisser croire qu'il existe une méthode ou un manuel qui serait magique et qui, à lui tout seul, profiterait à tous les élèves.

# Daniel, Valérie, Rémi, Colette et... Jean-Michel

La querelle des méthodes revient comme un serpent de mer dès qu'on évoque l'apprentissage de la lecture en France. Elle est pourtant largement dépassée dans les classes et pour la plupart des chercheurs qui s'intéressent à la question.



© Millerand/NAJA

Si c'était un film, ça serait un remake. En pourfendant la méthode globale et en réinstallant la méthode syllabique sur un piédestal, Jean-Michel Blanquer n'a fait que ressusciter le débat ouvert en 2006 par Gilles de Robien. Ce retour en arrière qui s'appuie sur une opinion publique encline à la nostalgie, a sans doute également ses racines dans l'histoire d'un apprentissage marqué par des controverses au long cours. La méthode syllabique, créée en 1762, préconise l'apprentissage des lettres et des syllabes pour pouvoir former des mots. Particulièrement en vogue au temps glorieux de l'école gratuite et obligatoire de Jules Ferry, elle reste parée des vertus mythiques de cette époque fondatrice et a inspiré l'antique manuel de la méthode Boscher, créé en 1901 et qui reste un succès de librairie auprès des parents d'élèves. À l'opposé et sous la

houlette du pédagogue belge Decroly, se développe une méthode analytique qui part de la visualisation des mots familiers pour arriver ensuite aux lettres. Cette démarche qui s'appuie sur la psychologie et le désir d'apprendre des élèves sera introduite en France dans les années 20 et ses principes seront repris par Célestin Freinet, inventeur de

la « méthode naturelle », qui fait écrire à ses élèves des textes servant de support à la lecture. Mais dans la réalité de la classe, confrontés à un moment clé de la scolarité lourd de symboles, enseignantes et enseignants de CP n'ont cure des chapelles et font le choix du pragmatisme et de l'efficacité. C'est donc la méthode dite mixte qui s'impose très majoritairement y compris dans les manuels. Elle combine une approche visuelle permettant de rentrer avec facilité et plaisir dans l'apprentissage et une approche combinatoire où l'élève étudie systématiquement les sons issus des différentes graphies. S'affranchissant de la querelle des méthodes, la conférence de consensus du CNETSCO de 2016 (voir p.18) s'était d'ailleurs attachée à détailler différents domaines à travailler conjointement pour mener à bien cet apprentissage complexe.

À DIJON (21)

## Méthode mixte

Focus sur un CP à Dijon qui à l'image de la majorité des classes utilise toutes les entrées dans l'apprentissage de la lecture, décodage, encodage, compréhension, lexique...

« La méthode globale ? Je ne connais personne qui l'ait utilisée et pourtant j'ai fait 15 ans de remplacement », s'insurge Catherine Collin. Maîtresse de CP depuis huit ans à l'école de l'Ouest de Dijon dans le quartier de la gare, elle ne comprend pas, comme ses collègues, cette obsession du ministre pour la syllabique et ce « manque de considération vis-à-vis des enseignants », à qui il faudrait rappeler le B-A BA... « Les enseignants de CP font du mixte », résume-t-elle. Elle-même ne suit pas un manuel à la lettre mais une série de petits albums. C'est le cas lors de sa séance ce vendredi de début mai avec la découverte d'une nouvelle histoire. Au tableau : les mots outils que les élèves connaissent globalement : « mais », « une », « dans » et dont la liste grandit petit à petit. Ils servent d'appui et peuvent contenir des graphèmes complexes. Au mur, les phonèmes étudiés depuis le début de l'année [i], [ɔ]... « Panique dans la ruche », la couverture du mini album est projetée sur un tableau blanc amovible et après la lecture collective du titre commence tout un travail oral de rappel du contexte, des personnages et d'explicitation. Cette phase de langage est cruciale « car beaucoup d'enfants ont des difficultés avec l'oral dans la compréhension ou l'expression », souligne l'enseignante. « Ces difficultés de langage font que lorsqu'ils déchiffrent certains mots, cela ne fait pas écho chez eux car ils ne les prononcent pas comme cela ». Ainsi, la majorité de ses élèves a tendance à dire « premier » au lieu de « premier ». Après avoir lu le texte, elle les pousse à bien formuler en phrases construites. « Où





3 QUESTIONS À...

**«NE NÉGLIGER AUCUNE ENTRÉE»**

Caroline Viriot-Gœldel maître de conférences en sciences de l'éducation (ESPÉ de Créteil), travaille sur les pratiques de lecture et d'écriture à l'école et l'analyse des difficultés.

**1. QUELS PEUVENT-ÊTRE LES OBSTACLES EN LECTURE ?**

La lecture est un acte complexe faisant intervenir de nombreux processus. Les difficultés peuvent donc venir de processus cognitifs variés des élèves, tels la capacité à distinguer les sons de l'oral par exemple. Ensuite, elles peuvent puiser leurs sources dans la pédagogie : certaines pratiques sont plus efficaces que d'autres et toutes ne conviennent pas à tous les élèves. Enfin il y a toutes les difficultés liées à l'environnement de l'enfant. Les élèves issus de milieux défavorisés ont parfois un rapport au langage et à l'écrit qui fait obstacle à l'apprentissage de la lecture. Ils ont aussi en moyenne des compétences langagières moindres, comme par exemple un lexique plus restreint. Enfin, ils connaissent moins les enjeux, le fonctionnement et les attentes de l'école.

**2. PEUT-ON PRÉVENIR CES DIFFICULTÉS ?**

Oui, et pour cela, le rôle des enseignants de maternelle est crucial. Au-delà des seules compétences techniques, l'accent doit aussi être mis sur le développement du langage oral, l'accoutumance à l'écrit, extrêmement importante auprès

des élèves issus de milieux défavorisés et l'enseignement de la compréhension. Prévenir les difficultés de lecture, c'est aussi mettre en œuvre au CP un enseignement de la lecture efficace, comportant un travail important d'apprentissage du code qui démarre dès la première semaine du CP et se poursuit à un rythme soutenu, afin que les élèves puissent rapidement identifier des mots et lire des textes. Et simultanément développer l'enseignement explicite de la compréhension à partir de textes lus par le maître et les tâches de construction du sens, comme par exemple des tâches de reformulation, de rappel de récit.

**3. QUELLES PEUVENT-ÊTRE LES PISTES DE RÉMÉDIATION ?**

Il ne faut négliger aucune entrée. D'une part des exercices de discrimination des phonèmes, l'utilisation de lettres en relief et des pratiques visuo-kinesthésiques afin de mieux mémoriser les correspondances grapho-phonémiques, ainsi que des lectures et dictées quotidiennes de syllabes, des lectures répétées et chronométrées de textes pour améliorer la fluence. Face aux difficultés de compréhension, les outils d'évaluation sont plus rares et les méthodes de remédiation moins consensuelles mais des activités de reformulation de texte aident à en construire le sens global, tout comme l'enseignement de stratégies avec les élèves qui les amènent à les utiliser en autonomie avant, pendant et après la lecture du texte. Cela peut être repérer des mots inconnus et inférer leur sens, créer une représentation mentale de ce qui se passe dans le texte, résumer l'histoire qui a été lue, etc. Il y a encore un vrai travail de recherche à mener dans ce domaine.

sont les enfants ? » « Chez leur papy... Ils sont chez leur papy ». « Et pourquoi ? » « Pour voir les abeilles ». La couverture de l'album avec les ruches les pousse à aller un peu vite, « Ils sont en vacances car leurs parents travaillent », propose Lina.

**CODE ET SENS**

Abeilles, miel, ruches... le lexique se construit progressivement, soutenu par l'histoire et le propre vécu des élèves comme Nur : « des abeilles j'en ai vues dans le colza », la plante qui jaunit la campagne environnante. Les familles de mots sont également mises à contribution pour comprendre le mot insecticide : « C'est ce qui tue les insectes ! » De l'épisode émerge l'étude du son [e], déjà vu mais ici enrichi de nouvelles graphies, ce matin le graphème « et ». Les élèves lisent les nouveaux mots, en trouvent : « bonnet ». Ils cochent s'ils entendent le son ou non avant de lire d'abord en silence puis à haute voix les syllabes « nê », « lai »... puis les mots du texte « mais », « abeille », « éolienne »... Enfin, un passage est copié et lu par les élèves. « Dans chaque séance s'articule le travail sur le code et sur le sens », souligne la maîtresse pour que des élèves ne s'enferment pas dans le pur déchiffrement sans comprendre le sens du texte, « Ou à l'inverse comprennent l'histoire mais ne parviennent pas à décoder ». Elle travaille également l'étude de la langue, avec les marques du pluriel, les prémisses de la notion de verbe, ainsi que la production d'écrits « mais à ma sauce », en lien avec les sorties, les albums vus.



© Deboom/NAJA

À SAINT-PIERRE-DES-CORPS (37)

# J'écris déjà...

Pour les CP de Marceau Courier en Indre-et-Loire, pas besoin de savoir lire pour commencer à écrire.

« Je pense que l'habitude d'écrire des mots rend plus facile la compréhension du principe alphabétique et la lecture, en particulier pour les élèves en difficulté ». C'est sans doute une des raisons qui pousse Sophie Caillon, enseignante à l'école Marceau Courier de Saint-Pierre-des-Corps (37), à faire écrire ses élèves de CP dès le début de l'année. Elle n'attend pas que les élèves maîtrisent la lecture pour proposer des activités d'écriture, pour elle, les deux se travaillent conjointement. C'est pourquoi, dès la première quinzaine de septembre passée, une fois les tout premiers sons étudiés, les élèves sont amenés à encoder des syllabes tous les matins. Puis très vite, ils sont sollicités sur l'écriture de mots simples, « transparents » (ami / pile / vélo) ou fréquents dans la langue française (jour / fille / maison). Sur l'ardoise, au brouillon, avec l'aide d'étiquettes si besoin, pendant 20 minutes, ce travail régulier permet de faire le lien entre le phonème et le graphème précédemment étudié. L'apprentissage de la lecture est ainsi optimisé et prend du sens. « C'est important de montrer que les syllabes et les sons étudiés ne sont pas juste des exercices isolés mais qu'ils servent à écrire des mots », explique la maîtresse, revenue au CP après trois ans sur un poste de maître surnuméraire. Puis à

partir de janvier, l'encodage s'élargit aux phrases, jusqu'à l'autodictée au dernier trimestre. Cette volonté de lier rapidement l'oral, la lecture et l'écriture a été réfléchiée en équipe et une progressivité a été construite avec les trois PE des classes de CP de l'école.

## DE L'ENCODAGE AU PROJET D'ÉCRITURE

Ces exercices répétitifs et structurés sont complétés une fois par semaine par des productions d'écrit. Sollicitant d'abord des « copies actives » en début d'année puisqu'il s'agit d'aller trouver des mots dans les outils de la classe pour compléter des phrases, ces travaux s'appuient principalement sur la lecture d'albums. Ils sont également l'occasion pour les élèves d'écrire la suite de « Viens jouer avec moi petite souris » de Robert Kraus, ou dernièrement de créer leur propre livre à partir de « Bouh, la petite bête » d'Antonin Louchard. Un projet qui permet de connaître les onomatopées tout en favorisant un plaisir d'écrire. Les propositions sont écrites au tableau pour pouvoir être mutualisées. Après une première recherche autonome, la maîtresse accompagne la production des enfants qui travaillent par binôme ou au sein d'un groupe de six pour s'appuyer sur les interactions entre pairs, les mots difficiles sont listés pour permettre une aide disponible. En mai, les enfants auront ainsi produit leur premier livre illustré démontrant qu'il n'y a pas besoin d'attendre d'être grand pour pouvoir écrire !

## TRAVAILLER AUSSI LA COMPRÉHENSION

Le centre Alain Savary-Iffé met en ligne l'intervention de l'universitaire Marie-France Bishop sur l'importance d'enseigner aussi la compréhension dans le travail complexe de lecture. La professeure des universités spécialiste de la didactique du français détaille les compétences en jeu, les pratiques possibles en classe et plaide pour une formation des enseignants à la hauteur.

**SUR LE SITE CENTRE-ALAIN-SAVARY.ENS-LYON.FR**

## DIX RECOMMANDATIONS DU CNESCO

« Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ? », la conférence de consensus du Cnesco en mars 2016 s'est appliquée à répondre à cette question. En clôture, dix recommandations dont l'apprentissage de la lecture dès la maternelle « dans ses différentes dimensions : identification des mots, compréhension, utilité de l'écrit, plaisir de lire » avec une « continuité jusqu'à la fin de la scolarité ». **CNESCO.FR**

## LES INÉGALITÉS SOCIALES EN EMBUSCADE

La France se distingue par l'importance de la corrélation entre inégalités de réussite scolaire et inégalités sociales. Le chercheur Stéphane Bonnery lors de la 15<sup>e</sup> Université d'automne du SNUipp-FSU a pointé cette



réalité et insisté sur l'importance d'en déjouer les ressorts en levant les implicites et les pré-supposés qui creusent les écarts entre les élèves.

**SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DU SNUIPP-FSU**

# “Une apologie de la méthode syllabique radicale”

## QUE PENSEZ-VOUS DU GUIDE DESTINÉ AUX ENSEIGNANTS DE CP ?

**ROLAND GOIGOUX :** Ce texte est inégal. Une grande partie est consacrée à un intéressant rappel des conclusions des conférences de consensus de 2003 et 2016, par exemple sur la nécessité d'un enseignement explicite des correspondances entre lettres et sons, dès le début du CP. Une autre partie, très contestable et non fondée sur le plan scientifique, est dédiée à l'apologie d'une méthode syllabique radicale qui ne devrait rester qu'une modalité parmi d'autres de cet enseignement. Espérons que les 9 heures de formation dont tous les enseignants de CP bénéficieront l'an prochain permettront de faire la part des choses.

## CETTE PUBLICATION INSTAURE-T-ELLE UNE PÉDAGOGIE OFFICIELLE ?

**R.G. :** Jean-Michel Blanquer s'en défend tout en laissant planer le doute sur la pression que les inspecteurs de l'Éducation nationale pourraient faire peser sur les professeurs des écoles. Le ministre réfute l'idée d'homogénéiser les pratiques et propose seulement de créer une référence commune : « *bien des manières de faire sont possibles [...], j'ai une grande confiance dans l'action des professeurs* ». Il est donc trop tôt pour savoir si ce guide sera une ressource à la disposition des enseignants comme Eduscol, une simple recommandation ou une prescription forte. Tout dépendra des consignes que les recteurs et les DASEN donneront aux équipes de circonscription.

## EST-CE VRAIMENT « UN GUIDE FONDÉ SUR L'ÉTAT DE LA RECHERCHE » ?

**R.G. :** Non, il comporte de nombreux oublis par exemple sur l'écriture et la compréhension, et il est erroné sur plu-

sieurs points. Ses rédacteurs convertissent imprudemment de simples hypothèses de recherche en recommandations. Le cas le plus flagrant est celui de la méthode syllabique radicale dont personne n'a prouvé la validité. C'est un peu comme si le ministère de la santé recommandait un médicament avant d'en avoir testé les effets. Franck Ramus, directeur de recherches au CNRS et membre du conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) reconnaît que la méthode syllabique radicale n'est qu'une option parmi d'autres recommandables : « *au sein des pratiques compatibles [avec les données scientifiques] le ministère a fait son choix d'en recommander une particulière. C'est son droit le plus strict* ». Les études étrangères qui attestent l'importance d'un enseignement explicite des correspondances graphèmes-phonèmes ne portent pas sur des méthodes aussi extrêmes qui excluent la lecture des mots dont tous les graphèmes n'ont pas été préalablement étudiés. La seule recherche française sur laquelle le ministère s'appuie est celle d'un membre du CSEN, Jérôme Deauvieu, collègue des auteurs du manuel syllabique présenté aujourd'hui comme un « modèle ». Cette étude présente de si graves défauts méthodologiques qu'elle n'a jamais été acceptée par une revue scientifique : il faut que le ministère cesse d'en faire la promotion. Et ne confonde

plus le slogan « 100% de réussite » avec « 100% déchiffrable » !

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE N'A-T-IL PAS ÉTÉ CONSULTÉ ?

**R.G. :** Non. Les rédacteurs mentionnent que le guide a été relu par quelques-uns de ses membres sans préciser lesquels. Le conseil n'a pas été saisi, il a même été court-circuité, ce qui laisse planer un doute sérieux sur son utilité présente et future. Michel Fayol, par exemple, qui au sein de ce conseil coordonne le groupe de travail « Pédagogie et manuels » a découvert le guide orange sur internet après sa publication. À quoi serviraient les conclusions de son groupe à propos des manuels de CP ?

Nous avons montré, par exemple, que les professeurs des écoles qui utilisaient un manuel syllabique n'avaient pas de meilleurs résultats que les autres enseignants expérimentés.

## EST-CE QUE LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE LIRE-ÉCRIRE AU CP QUE VOUS AVEZ DIRIGÉE A ÉTÉ PRISE EN COMPTE ?

**R.G. :** Les rédacteurs la citent à sept reprises. Malheureusement, ils ne mentionnent notre travail que lorsque nos conclusions vont dans leur sens. Dans le cas contraire, ils les passent sous silence. Nous avons montré, par exemple, que les professeurs des écoles qui utilisaient un manuel syllabique n'avaient pas de meilleurs résultats que les autres enseignants expérimentés. Et qu'il n'y avait pas non plus de différence significative avec ceux qui enseignaient sans manuel, toutes choses égales par ailleurs.



### BIO

**Roland Goigoux** est professeur des universités à Clermont-Ferrand, il a coordonné en 2017 une vaste étude sur l'apprentissage de la lecture portant sur 131 classes de CP : « *LireEcrireCP* »







# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

Maternelle  
obligatoire

PAGE **26**

Concours  
« Vivons le  
paysage »

PAGE **28**

Un directeur  
emballant



# MATERNELLE OBLIGATOIRE

## DÉCRYPTAGE



**UNE «GRANDE ÉCOLE DES PETITS»** qui mérite des moyens à la hauteur.

©MillerandNAJA

La décision présidentielle d'abaisser l'obligation d'instruction de 6 à 3 ans à la rentrée 2019 semble entériner un état de fait, quelles en seront les répercussions ?

Historique. C'est en se drapant dans le costume de Jules Ferry, Jean Zay ou encore du général de Gaulle qu'Emmanuel Macron a déclaré solennellement lors des *Assises de la maternelle* le 27 mars : « J'ai décidé de rendre obligatoire l'école maternelle et d'abaisser de six ans à trois ans en France l'obligation d'instruction dès la rentrée 2019 ». Cette mesure ne figurait pas dans son programme, elle vise

selon lui à donner « toute sa place » à la maternelle et lutter contre « la fabrique des inégalités » et « le décrochage ». École obligatoire ou instruction ? En France, c'est bien l'instruction qui est obligatoire de 6 à 16 ans, les familles conservant le droit de l'effectuer à la maison ou de confier leur enfant à des établissements publics ou privés. Au ministère de vérifier la réalité de cette instruction et sa conformité aux programmes par des contrôles annuels.

### PRÉSENCE TOUTE LA JOURNÉE

À la rentrée 2019, ce sont donc tous les enfants de trois ans qui seront soumis à cette obligation. Dans les faits c'est déjà le cas. La quasi-totalité des enfants de 3 à 6 ans est en effet déjà scolarisée en France, en tout cas inscrite : à 97,6% pour les trois ans, 100% à 4 et 5 ans. Mais « ce chiffre moyen couvre des réalités profondément diverses », a argumenté

le Président, citant l'Outremer comme la Guyane ou Mayotte où ce chiffre tombe à moins de 70% du fait notamment du sous-équipement chronique de ces territoires. Des disparités se retrouvent également dans l'emploi du temps puisque certains enfants présents le matin rentrent manger à midi et restent chez eux. Cela ne sera plus possible. Désormais, les familles seront dans l'obligation de scolariser leur enfant dès ses trois ans, de fournir un certificat de scolarité pour percevoir les allocations et de justifier des absences comme en élémentaire. Mais quid du contrôle pour l'instruction en familles, quels tests possibles pour vérifier l'enseignement dispensé à ces tout jeunes enfants ? Les spécialistes de la maternelle posent aussi la question des moins de trois ans. En éducation prioritaire et via des dispositifs adaptés, cette scolarisation des deux ans contribue à plus d'égalité sociale et



scolaire mais le Président n'en fait plus une priorité. Un coup d'arrêt est à craindre pour ces dispositifs.

## PAS UNE « PRÉPA » À L'ÉLÉMENTAIRE.

Dans les classes, cette présence obligatoire tout au long de la journée et l'arrivée des 25 000 trois-cinq ans non scolarisés actuellement pose un peu plus encore la question des effectifs de maternelle. Ils sont déjà « *parmi les plus lourds des pays de l'OCDE* », rappelle l'universitaire Pascale Garnier (FSC n° 444), « *avec plus de 25 élèves par classe et souvent 30* ». Il faudra donc des postes supplémentaires. Le gouvernement n'en prévoit que 800, la FCPE chiffre ce besoin à plutôt un millier, auxquels il faut ajouter les

postes supplémentaires d'Atsem et d'accompagnants des élèves en situation de handicap qui font partie des enfants non scolarisés pour l'instant. Les collectivités s'inquiètent donc des surcoûts à venir (lire ci-contre). Enfin, le SNUipp-FSU pose la question de la qualité de cette scolarisation. Cela passe par une formation de qualité des personnels et une vigilance afin qu'elle reste l'école des apprentissages et de l'épanouissement. Un des arguments présidentiels de cet abaissement est d'« *agir tôt* » car « *80% des décrocheurs étaient déjà en difficulté au CP* », cela ne doit pas amener à « *primariser* » le cycle 1 pour n'en faire qu'une « *prépa* » à l'élémentaire.

LAURENCE GAIFFE



## CHRISTOPHE JOIGNEAUX.

sociologue de l'éducation et formateur à l'Espé (Créteil)

## QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE MESURE ?

Ce qui est positif c'est qu'elle pérennise l'école maternelle française alors qu'on entendait de façon informelle qu'elle pourrait être remise en cause. Mais cela ne suffit pas. Si l'école maternelle permet à tous les élèves de mieux réussir par la suite, elle ne permet pas de réduire les inégalités sociales face à l'école. Elle continue de profiter davantage aux élèves les mieux prédisposés à réussir scolairement par leur socialisation familiale. Il faudrait que cette mesure s'accompagne d'autres décisions.

## LESQUELLES ?

Sur le plan pédagogique, il est essentiel pour lutter contre les inégalités, non pas d'éviter les supports qui supposent des

activités très complexes intellectuellement comme un grand nombre de fiches ou d'albums, mais d'accompagner les élèves qui en ont le plus besoin, ne pas les laisser seuls face à la tâche.

Pour cela il faudrait aussi agir sur la formation initiale et l'accompagnement des professeurs débutants car la maternelle reste le parent pauvre des cursus. Certains professeurs stagiaires se retrouvent en mi-temps dans des classes sans avoir remis les pieds dans une maternelle depuis leur enfance ! Mais il faudrait aussi redynamiser la formation continue si l'on veut que soient mis en pratique les programmes, notamment l'écriture autonome si importante pour la suite de la scolarité. Enfin, il faut agir sur le taux d'encadrement car la France est un des pays les moins bien dotés sur ce plan. Avoir moins d'élèves par classe permettrait de réaliser

un meilleur étayage des élèves en difficulté.

## EN QUOI LA SCOLARISATION PRÉ-ÉLÉMENTAIRE EST-ELLE CRUCIALE DANS LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES ?

Les études montrent que plus les enfants fréquentent tôt l'école maternelle, mieux ils réussissent parce qu'ils se retrouvent dans un collectif à réaliser des activités en commun. Tout le travail sur la conscience phonologique, le principe alphabétique, la numération prépare aussi aux apprentissages proposés en cycle 2. En revanche, pour que cet effet positif perdure au-delà du cycle 2, ce travail doit s'articuler à celui portant sur le rôle de l'écrit comme support de réflexion, de planification ou de soutien de la mémoire. L'inégale entrée dans la culture scolaire de l'écrit est un des principaux ressorts des inégalités socio-scolaires.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR L.G.

# LA HONGRIE

était le seul pays d'Europe jusqu'ici à fixer à 3 ans l'obligation scolaire.



# 25 000

enfants de 3 à 5 ans ne sont pas scolarisés en France.

# 97,6%

des enfants de 3 ans étaient scolarisés à la rentrée 2017.



# 1882

Depuis les lois Jules Ferry l'âge plancher d'obligation scolaire à 6 ans n'avait pas bougé.



## DE L'ARGENT POUR LE PRIVÉ

L'une des répercussions immédiates de l'abaissement de l'âge légal de scolarisation est un apport financier communal au privé. En effet, depuis la loi Debré de 1959, les municipalités sont tenues de participer aux frais de scolarité des enfants de leur commune qu'ils soient en écoles publiques ou privées sous contrat. Cela englobe l'emploi des Atsem, les frais d'entretien des locaux, l'achat de mobilier... Jusqu'ici cette obligation ne concernait que l'élémentaire mais à la rentrée 2019 cette obligation s'étendra aux maternelles. Pour l'instant, seules certaines villes avaient fait le choix de payer ces forfaits même pour les élèves en maternelles privées. Ces dernières représentent quelque 12 000 classes de maternelles privées scolarisant 325 000 enfants. « *Les sommes en jeu sont donc colossales* », prévient Damien Berthiller, président du réseau français des villes éducatrices. Le chiffre reste à faire mais des établissements hors contrat pourraient également changer de statut afin de percevoir ce financement. Les collectivités craignent donc des charges supplémentaires. L'Association des maires de France a demandé que : « *cette décision de l'État n'entraîne aucun surcoût pour les communes et que les postes d'enseignants nécessaires soient créés* ».

# 3:

**C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP** que chaque «enseignant de soutien» a en charge... en Italie. Il peut être qui plus est épaulé d'autres professionnels en cas de besoin. C'est le constat de deux inspectrices générales qui viennent de remettre au ministre leur rapport *L'inclusion des élèves en situation de handicap en Italie*. La rue de Grenelle serait bien inspirée de regarder de l'autre côté des Alpes pour mettre enfin les moyens nécessaires à cette scolarisation : en personnels et formation.

## ENSEIGNANT = UNE VALEUR À INVESTIR

Dans une publication parue le 15 mars dernier et conduite par le chercheur Antoine Schleicher, «*Valuing our Teachers and raising their status*», l'OCDE fait le lien entre la reconnaissance des enseignants, leur niveau de bien-être et de confiance et les résultats des élèves. Le propos s'appuie sur les enquêtes Pisa qui montrent que les systèmes éducatifs les plus efficaces sont ceux où la société accorde une grande valeur aux enseignants. Une étude qui mériterait d'être lue attentivement par le ministère.

## ÉCOLE PRIVÉE : {PAS MIEUX!}

Une récente étude\*, menée par quatre chercheurs avec l'appui de la DEPP, vient de le démontrer chiffres à l'appui. L'école privée n'obtient pas de meilleurs résultats que son homologue publique et n'est en rien une solution pour les élèves en difficulté scolaire. Les écarts de niveau repérés, notamment en français, sont directement corrélés à la différence d'origine sociale entre les élèves du privé et du public.

\* dans Éducation & formations n° 95

# 2020

**C'EST LE NOMBRE MOYEN** de dossiers de chacun des 1600 enseignants référents, chargés de coordonner la scolarisation des élèves en situation de handicap, selon l'enquête nationale du SNUipp-FSU éditée en mai 2018. Les ERH estiment à 130 le nombre de dossiers maximum pour une bonne qualité de suivi.  
**SUR SNUIPP.FR, RUBRIQUE L'ÉCOLE ET LA CLASSE**



**PARTIR POUR GRANDIR**  
Le nombre de départs en classe de découverte ne cesse de diminuer déplorant les organisateurs de séjours. Les freins sont multiples : financement, charge administrative mais également défiance parentale. Une triste réalité alors que l'apport de ces temps éducatifs collectifs reste une valeur sûre pour travailler le vivre ensemble. Aussi, il faudrait que chaque élève puisse vivre au moins un départ en séjour lors de sa scolarité en primaire.

## {VOCAL'IZ} UNE APPLI POUR PRÉSERVER SA VOIX



Ténor ou baryton ? Mezzo ou alto ? En classe, la voix est un outil pédagogique essentiel. Souvent méconnue, malmenée, les enseignants en

savent quelque chose. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a lancé une campagne pour réclamer une authentique médecine de prévention. L'application gratuite *Vocal'IZ* pourrait en faire partie. Élaborée par la MGEN avec l'orthophoniste Corinne Loie habitué des Universités d'automne du SNUipp, elle aide les enseignants à préserver leur voix en apprenant à la connaître, à la moduler au moyen d'exercices quotidiens. ► [SUR SNUIPP.FR](#),  
**RUBRIQUE DES OUTILS POUR LA CLASSE**

## ANIMS PÉDA: LE MANIFESTE

La consigne donnée aux recteurs d'organiser désormais les 18 heures d'animation pédagogique autour des seuls « lire-écrire-compter » ne passe pas. Dans un manifeste rendu public le 17 mai, le SNUipp-FSU, le Se-Unsa, le Sgen-CFDT et l'ANCP-AF demandent ensemble que les contenus de la formation ne soient pas réduits à ces seuls sujets, qu'ils couvrent l'ensemble des domaines des programmes et respectent les besoins des équipes. Pour ce faire, ils demandent que tous les postes de formateurs soient maintenus à la rentrée 2018.

## QUESTIONNER LE MONDE {C'EST PAS SORCIER!}

L'émission « C'est pas sorcier » reste une ressource appréciée dans les classes pour tout le travail d'histoire, de géographie, de sciences. Voici une centaine de fiches d'exploitation créées par le PE blogueur Bruno Demaugé sous forme de questionnaires téléchargeables: ► [SUR SNUIPP.FR](#),  
**RUBRIQUE DES OUTILS POUR LA CLASSE**

## ÉVALUA- TIONS CP & CE1

Un « bilan d'entrée » en CP et en CE1 à l'automne et un « point d'étape » pour les CP en février-mars 2019. C'est encore à l'état de projet qu'ont été présentées le 16 mai dernier aux organisations syndicales les nouvelles évaluations. Le rôle des enseignants se trouvera limité à la saisie des données qui se fera sur un portail en ligne. Le traitement se fera de manière automatisée et centralisée par un logiciel dédié. Un dispositif qui cache mal son objectif de pilotage du système éducatif et qui présente le risque d'une possibilité de comparaison entre les écoles. Des évaluations constituées de tests standardisés qui ne devraient présenter que peu d'intérêt pour les apprentissages des élèves et la professionnalité des enseignants.

C'EST LE POURCENTAGE DES ÉCOLES DE REP+ QUI ONT PERDU LEUR DISPOSITIF PLUS DE MAÎTRES DES LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN PLACE DES CP À 12 SELON UNE ENQUÊTE DU SNUIPP-FSU PORTANT SUR 70 DÉPARTEMENTS.

# 72

## LAURENT LESCOUARCH.



Maître de conférences en sciences de l'éducation, vient de publier *Construire des situations pour apprendre* (ESF)

## 1. QU'EST-CE QUE L'ÉTAYAGE EN PÉDAGOGIE ?

Auparavant, on parlait de soutien, un terme plutôt réducteur. J'ai préféré utiliser la notion d'étayage développée par le psychologue Bruner. L'idée est de soutenir les apprentissages des enfants, de faire appui mais un appui qui a vocation à être momentané. Quand on étaye, il faut ensuite « dés-étayer ». Dans mon ouvrage, j'essaie de lister toutes les dimensions qui concourent aux apprentissages. Cela permet de ne pas en rester aux questions de la reprise scolaire ou du renforcement des connaissances mais d'avoir une approche plus globale de l'environnement d'apprentissage, de la relation éducative, de la place et des besoins des enfants...

## 2. LES ENSEI- GNANTS, DES « CONSTRUCTEURS D'ARCHITECTURES PÉDAGOGIQUES » ?

C'est un métier enrichissant mais aussi difficile et il souffre sans doute de trop de prescriptions. Cette pression institutionnelle a amené certains collègues à se couper de la

connaissance des théories éducatives et d'apprentissage pourtant essentielles. On leur demande d'être à la fois des ingénieurs pédagogiques et d'appliquer des méthodes diffusées par circulaires. Il est nécessaire d'avoir des techniques et de les transmettre mais elles s'appuient sur des théories qu'il convient de se réapproprier pour ne pas faire de contre-sens. Se pose aussi la question des valeurs sur lesquelles on doit se positionner pour donner du sens à notre activité d'enseignant.

## 3. FAUT-IL REPEN- SER LE MODÈLE PÉDAGOGIQUE TRADITIONNEL ?

Dans notre société post-moderne individualisée, transformée par le numérique, les capacités d'attention, le rapport à l'apprentissage des enfants se transforment. La forme scolaire qui présupposait qu'en entrant en classe, ils se mettaient dans le métier d'élèves obéissants et silencieux prêts à apprendre dans un cadre collectif ne fonctionne plus. Il faut donc travailler beaucoup plus qu'avant les questions de l'apprendre à apprendre, du sens de l'activité scolaire et interroger la place réservée aux nouvelles technologies. Dans ce contexte, la pédagogie coopérative qui invite à « apprendre ensemble » plutôt qu'apprendre côte à côte apporte un certain nombre de réponses avec des interactions entre pairs et des modèles plus souples d'apprentissage. PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



COUTENÇON (77)

# CHAPEAU LES CHÂTEAUX!

La classe de cycle 1 de Coutençon remporte le concours « *Vivons le paysage* » grâce à sa série de châteaux d'eau.

« *Participer au concours, c'était un vrai booster pour la classe et cela permet d'aller vers d'autres chemins. Gagner, c'est la cerise sur le gâteau.* » C'est ainsi que réagit Véronique Parquet à l'annonce du résultat du concours « *Vivons le paysage* » organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la BNF, la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique et des éditeurs de littérature jeunesse. L'œuvre de cette classe de PS-MS-GS de Coutençon est composée de trois grands panneaux, constitués chacun d'une série de photos de châteaux d'eau du village retravaillés en arts visuels, colorisés, décorés, repositionnés dans d'autres paysages du village et complétés par des haïkus.

## UN CHOIX D'ÉLÉMENT PAYSAGER SURPRENANT

Partir du château d'eau de cette petite commune de Seine-et-Marne peut paraître surprenant. Plutôt que l'église du XVI<sup>e</sup> siècle, le château ou la porte monumentale du petit village, Véronique a préféré cet élément banal, « *pas très joli, triste et gris* », comme le qualifie Léonie, GS. « *L'idée c'était de partir des propositions des enfants pour égayer l'édifice* », explique l'enseignante. Et des idées, les enfants en ont eues ! Peinture au lavis, encre, craies grasses, découpage, papier déchiré, collage, décoration graphique, photographie... l'occasion de découvrir différentes formes d'expression, d'explorer diverses techniques, de travailler sur les échelles de perspective ou de créer un



**UN PREMIER PRIX INESPÉRÉ**  
pour des élèves de maternelle.

répertoire graphique. L'occasion aussi de « rencontrer » des artistes tels que Gérard Fromanger ou Andy Warhol. Les apports du conseiller pédagogique départemental en arts visuels, en particulier sur les valorisations des travaux des élèves, seront un appui fort dans la mise en œuvre de ce projet. Un projet de longue haleine, commencé dès le mois de janvier. « *Au départ, j'avais surtout envie de favoriser la coopération entre les enfants. Alors ce projet c'était l'occasion de donner du sens aux apprentissages, de mobiliser les élèves, y compris en travaillant sur l'effort dans le temps* », précise Véronique. Autre idée : le carnet de collections de châteaux d'eau, venue après l'observation des photographies de Bernd et Hilla Becher. Cela a entraîné un investissement dans les familles, jusqu'au cercle amical. « *Nous*

*avons reçu des photos de châteaux de Thaïlande ou d'Atlanta !* » Au-delà des compositions plastiques, les élèves ont été amenés à exprimer leur ressenti sous forme d'haïkus, préparés bien en amont par une verbalisation régulière des émotions et une accouturation à cette forme poétique. De la lecture de ces petits poèmes est venue l'idée d'en faire un jeu de devinettes titré « *À quel château d'eau correspondent ces haïkus ?* ». L'investissement autour de ce projet n'est pas encore tari puisque la réalisation d'une maquette est d'ores et déjà prévue ainsi que la visite du château d'eau et un travail sur le cycle de l'eau. Sans oublier la perspective de la classe de découverte qu'ils ont gagnée. De quoi motiver les troupes jusqu'à la fin de l'année !  
MATHILDE BLANCHARD

# « VIVONS LE PAYSAGE » LE PALMARÈS

170 classes ont participé au concours « *Vivons le paysage* », co-organisé par le SNUipp-FSU. Un palmarès difficile à établir au vu du haut niveau de créativité et d'engagement des élèves.



2<sup>e</sup>

PRIX

## École Aimé Césaire

Étang-Salé les Hauts (974),  
classe spécialisée

## École élémentaire Championnet

Paris (75), CP

## École élémentaire Goubet

Paris (75), UPE2A

## École maternelle Jean Mermoz A

Lyon (69), TP-PS-MS-GS

## École maternelle Jean Piaget

Domont (95), GS

## École maternelle Les Clos de Romaine

Férolles-Atilly (77), PS-MS-GS

## École élémentaire

Pradère-les-Bourguets(31),  
CE2

## Groupe scolaire du Val d'Orain

Colonne (39), CM



COUPS DE CŒUR  
DU JURY

## École élémentaire Anquetil

Reims (51), CP-CE1

## École élémentaire des Bauches

Paris (75), CE1

## École élémentaire Emile Nézès

Kourou (973), CE2

## École élémentaire Jules Ferry

Aouste-sur-Sye (26), CE2-CM1

## École Les Couleurs du Guiers

Saint-Genix-sur-Guiers (73), ULIS

## École élémentaire Les Moulières

Mimet (13), CM1-CM2

## École élémentaire publique Major cathédrale

Marseille (13), CM2

## École élémentaire Maurice Thorez B

Champigny-sur-Marne (94), CE1

## École élémentaire Pasteur

Melun (77), CE1

## École maternelle 68 Rochechouart

Paris (75), MS-GS



CP-CE1 de Reims  
école Anquetil (51)



CE2 de Pradère-  
les-Bourguets (31)



CYCLE 1 de  
Férolles-Atilly école  
Les clos de romaine  
(77)



CYCLE 1 de Lyon  
école mat Jean  
Mermoz (69)



CE1 de Champigny-  
sur-Marne école  
Maurice Thorez B (94)





**L'ÉCOLE DE PONTHOILE,** dirigée par Jean-Luc, devrait fermer à la rentrée prochaine.

Jean-Luc a vu ces dernières années augmenter les sollicitations de l'administration. Il prend la chose avec une certaine distance : « *Je suis passé de zéro jour de décharge à deux jours en début d'année puis à un jour par mois mais ce n'est pas de trop. Alors je fais déjà ce qui est indispensable pour les élèves, pour le reste, j'attends les éventuels rappels qui, parfois, n'arrivent jamais !* » Si les liens sont ténus avec l'administration, Jean-Luc entretient des relations chaleureuses avec les parents et les personnels de l'école. Pour Stéphanie Tinseaux, en charge des élèves de maternelle et de CP depuis 9 ans. « *C'est un directeur avec qui le feeling est tout de suite passé. Pas forcément évident quand on n'est que deux mais on forme une équipe soudée. Tous les projets concernent les deux classes de l'école.* »

## LA POSSIBILITÉ D'UNE ÎLE

Les projets ? Ils se multiplient sous l'impulsion d'un directeur passionné entre autres par le sport et les pratiques artistiques. Derniers exemples : la participation à un concours d'art plastique autour de la préservation de la chouette chevêche en baie de Somme ou la résidence en 2017 de deux artistes contemporains qui ont créé avec les enfants des événements sur le thème de l'île. Pour les artistes en effet, cette petite école isolée, préservée, autonome évoque l'univers insulaire. D'ailleurs ce printemps, Stéphanie et Jean-Luc emmènent leurs élèves en classe découverte en Corse ! Alors quand la carte scolaire s'est abattue froidement en mars dernier avec la fermeture pure et simple de l'école, Jean-Luc en a profité pour en faire un événement artistique. Emballé de bâches en plastique façon Christo, le bâtiment a fait la Une de la presse locale et nationale. Attirant même France 2 dont le reportage a été peu goûté par l'inspecteur d'académie. Convoqué par son supérieur, Jean-Luc a conservé le flegme qui le caractérise. « *Je lui ai demandé s'il existait un texte interdisant la présence de la presse à l'école, attendu que la classe était filmée sans prise de parole ni commentaire et que les témoignages étaient tournés hors-temps scolaire. Depuis j'attends la réponse, ils doivent avoir du mal à trouver...* » PHILIPPE MIQUEL

# UN DIRECTEUR EMBALLANT

Jean-Luc Massalon abandonnera peut-être à contrecœur la direction de la petite école de Ponthoile (80) à la rentrée. L'occasion de revenir sur un parcours personnel et professionnel qui laissera des traces.

Avant de tracer des lettres au tableau de sa classe de Ponthoile, Jean-Luc Massalon a commencé par les distribuer dans les rues de Paris. Facteur, puis dessinateur industriel et mécanicien, ce touche-à-tout a alors repris des études : un BTS en mécanique puis une licence de maths. Jean-Luc, tenté par l'enseignement, bifurque vite vers le premier degré, rebuté à l'idée de « faire des maths

vingt heures par semaine ». Au sortir de l'IUFM, il assure des décharges de direction, puis arrive comme adjoint à l'école de deux classes de Ponthoile dont il devient directeur en 2007. Pourquoi cette fidélité à la petite école en briquettes rouges et à ce village de 600 âmes à deux pas de la baie de Somme ? « *J'habite à 10 kilomètres et j'apprécie de pouvoir suivre les enfants pendant quatre ans et de gérer les apprentissages sur le long terme* » répond Jean-Luc qui a en charge la classe qui va du CE1 au CM2. « *Depuis 17 ans que je suis là, au fil des projets mis sur pied avec les élèves, il n'y a pas une année pareille* », ajoute-t-il. Bien sûr la classe multi-niveaux impose une pédagogie et un enseignement particuliers. « *Il y a un rapport privilégié avec les élèves qui bénéficient des autres cours et qui apprennent à travailler en groupe mais parfois on manque de temps pour aider ceux qui sont en difficulté* », tempère Jean-Luc. Les tâches de direction s'ajoutent au travail quotidien dicté par la classe.



# QUESTIONS & RÉPONSES

## Q: JE SOUHAITE CHANGER DE DÉPARTEMENT, EST-CE ENCORE POSSIBLE ?

**R:** Il est possible de formuler une demande d'ineat-exeat. La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités. Pour obtenir sa mutation, il faut avoir l'accord des deux départements. Les réponses peuvent s'étendre de juin à août, de façon exceptionnelle courant septembre. C'est une phase d'ajustement qui ne concerne que peu

d'enseignants et prioritairement les personnels qui ont fait une demande de permutation informatisée ou qui connaissent un changement important de situation.

## Q: PUIS-JE AVOIR DES AIDES POUR LES VACANCES ?

**R:** Tout fonctionnaire ou agent de l'État actif ou retraité, ainsi que les AESH peuvent bénéficier de prestations de l'action sociale. Parmi celles-ci, certaines concernent les vacances. Il existe notamment une participation aux frais de séjours des enfants pour les centres de vacances ou séjours linguistiques calculée en fonction du quotient familial. Un

guide des prestations interministérielles est disponible sur [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr). Il est également possible de constituer une épargne par le biais du dispositif « chèques vacances » sous condition de ressources. Le principe est de constituer un plan d'épargne d'une durée de quatre à douze mois, sur la base d'un montant choisi. En fonction de son taux d'imposition, on bénéficie d'une bonification de l'État qui peut aller de 10 à 35%. Tous les renseignements sur [www.fonctionpublique-chequesvacances.fr](http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr)

## Q: JE N'AI PAS ÉTÉ RETENUE POUR LA CLASSE EXCEPTION-

## NELLE CETTE ANNÉE, SERAIS-JE PROMUE L'AN PROCHAIN ?

**R:** Cette année exceptionnellement il y aura une deuxième campagne pour les promotions au 1<sup>er</sup> septembre avec des CAPD qui se tiendront avant la fin de l'année scolaire. Les personnes qui étaient promouvables pour la campagne précédente le restent. Elles participeront à la deuxième campagne mais ne seront pas pour autant promues.

**POUR TOUTES CES QUESTIONS CONTACTER LA SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNUIPP-FSU POUR PLUS D'INFORMATIONS.**

# LU DANS LE B.O.

## TOUT SAVOIR SUR LE JOUR DE CARENCE

■ La circulaire du ministère de l'Action et des comptes publics a été publiée le 15 février dernier.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les fonctionnaires titulaires et stagiaires et les agents contractuels de droit public ne perçoivent plus de rémunération le 1<sup>er</sup> jour d'un congé de maladie. En sont exclus les invalidités temporaires imputables au service, les accidents de service, les maladies professionnelles, les

congés longue maladie (CLM) et de longue durée (CLD), les graves maladies, les congés maternité, pathologique, paternité ou d'adoption et les congés pour acte de dévouement. En cas d'arrêts successifs liés à une même affection de longue durée qui entraîne l'interruption de travail ou des soins continus d'une durée égale ou supérieure à 6 mois, un seul jour de carence s'applique au cours d'une même période de 3 ans. Si un agent en congé de maladie ordinaire est placé rétroactivement en CLM, CLD, accident de service

ou maladie professionnelle, la retenue initiale doit lui être remboursée. Un nouveau jour de carence n'est pas décompté en cas de prolongation d'un arrêt ou quand la reprise n'a pas excédé 48 heures entre 2 congés maladie accordés au titre de la même cause. (ex : agent qui a repris et se trouve contraint de s'interrompre à nouveau 1 ou 2 jours plus tard, ou agent qui n'a pu aller voir son médecin le samedi, le dimanche ou un jour férié accolé au week-end). Le prélèvement repose sur la règle du 1/30<sup>e</sup> et

concerne le traitement principal, mais aussi les primes et indemnités liées à l'exercice des fonctions (y compris l'indemnité de résidence, la NBI, l'ISAE, ...). Le supplément familial de traitement n'est pas concerné. Le jour de carence est compté comme du temps de service effectif il n'y a donc pas de conséquence sur l'AGS ni sur la retraite. Le SNUipp avec la FSU reste opposé à cette mesure injuste et inefficace, et en demande le retrait.

**RETROUVEZ LES AUTRES « LU DANS LE B.O. » SUR SNUIPP.FR**

par Marion Katak

## LIVRES

# En mai, rêve comme il te plaît

Comment parler de mai 68 avec les enfants? Et plus largement, comment évoquer avec eux l'engagement, les mouvements sociaux, la critique d'une société aux inégalités criantes et parfois si absurde? Une fois encore la réponse peut être trouvée dans les livres...

Cinquante ans après mai 68, Pef signe les illustrations d'un joli livre qui retrace les événements sous le titre *Tous en grève, tous en rêve!*, sur un texte d'Alain Serres, issu de ses propres souvenirs d'enfant. Martin, 11 ans, vit en province dans une famille modeste, un père cheminot, une sœur étudiante et une mère qui gère quotidien et émotions... Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> juillet nous vivons au rythme de cette famille qui rêve d'une vie meilleure, entre manifs et discussions, de la gare à l'usine avec l'espoir de changer la société, entre interrogations et pragmatisme final face à l'augmentation de salaire. Dans ce tourbillon, Martin voit sa sœur

arriver avec un amoureux, entend son copain traiter les grévistes de fainéants, se rebelle contre sa mère qui ferait bien quelques heures de ménage chez le patron du coin. La vie de Martin, en 1968, c'est encore d'espérer l'achat d'une télé et rêver d'une voiture... Fidèle au principe de cette collection, on trouve tout au long du livre des encarts documentaires, illustrés par des photos d'archive, qui décryptent l'Histoire. Autre jolie fresque de cette époque, également à travers les yeux d'une jeune narratrice, dessinée par Yvan Pommaux, dans un style BD: *Véro en mai*. Pourquoi pas les mettre en regard? En 2018, rêver d'un avenir meilleur reste d'actualité. Pour aider les enfants à inventer ce futur, *Demain entre tes mains* de Cyril Dion et Pierre Rabbi, propose une réflexion pour que la planète tourne un peu plus rond, avec l'idée qui « si les fourmis se rassemblent, elles peuvent soulever un éléphant ». Manger bio et local, faire son jardin, manger moins de viande, composter ses déchets, recycler, acheter mieux... Et à propos de consommation, *Grotoni à tout prix* entraîne dans l'univers impitoyable du marketing avec humour et fantaisie. Du succès littéraire au film et aux produits dérivés, grandeur et décadence d'un personnage qui envahit les chambres d'enfants, leurs cartables ou leurs brosses à dents, avant d'être détrôné par un autre super héros. Seul le livre évitera à Grotoni l'oubli définitif.

\* Lire l'interview de Pef p.31



► **TOUS EN GRÈVE, TOUS EN RÊVE!**

d'Alain Serres, ill. Pef,  
Éd. Rue du Monde C3

► **VÉRO EN MAI**

d'Yvan Pommaux et Pascale Bouchié,  
Éd. L'école des loisirs C3

► **DEMAIN ENTRE TES MAINS**

de Cyril Dion et Pierre Rabbi,  
Éd. Actes Sud Junior C3

► **GROTONI À TOUT PRIX**

de Benoît Pretesaille,  
Éd. La ville brûle C2, C3

## LIVRE

## Le petit bois

Un souriceau gourmand et courageux part au fond des bois à la recherche de l'arbre à gâteaux en compagnie de son ami César la taupe. En effet, les maudits triboulins ont mangé toute la farine du meunier, sans laquelle point de gâteaux ni de fête du village! Un voyage initiatique plein de rencontres qui permettent aux deux aventuriers de remplir leur mission. Cette bande dessinée joliment dessinée, au trait fin et aux couleurs tendres, crée un petit univers sympathique aux réminiscences du village des schtroumpfs et s'achève sur un banquet en clin d'œil à une autre BD célèbre...

► **TOME 1, L'ARBRE À GÂTEAUX**, de Rodolphe et Le Sourd, Éd. Clair de Lune, C2, C3



## LIVRE-DISQUE

## Comptines espagnoles

Pour initier les enfants aux sonorités étrangères, Didier Jeunesse propose un

nouveau livre-disque de comptines en espagnol. 31 comptines interprétées par des enfants bilingues sont proposées. Paroles, traductions, partitions, conseils pédagogiques et gestuelles permettent

## INTERVIEW

## Pef

## POURQUOI CHOISIR D'ILLUSTRE LE TEXTE D'UN AUTRE AUTEUR ?

C'est mon sens de l'humanité, le goût des autres, une chaleur communicative, on peut dire aussi une histoire de cœur. Il faut que ce soit comme un costume qui me va bien, et avec Alain Serres, il y a un texte lumineux, simple, qui m'est très proche. En plus, mai 68 c'est une histoire que j'ai traversée, j'avais la trentaine, j'étais très engagé et mon fils



apprenait à marcher. J'étais photographe et très impliqué politiquement, dans une zone industrielle où les gens étaient exploités. Dès 67 il y a eu beaucoup de grèves, les batailles étaient rudes. Je me souviens qu'après, mon beau-père avait une semaine de congés supplémentaire.

## COMMENT AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ LES ILLUSTRATIONS ?

En tant que fils de cinéaste, je dirais que les personnages, c'est mon casting à moi. Mes acteurs sont de papier, je dessine et soudain quelque chose de magique se passe et le personnage est là. Pour les décors je me suis beaucoup servi de ma mémoire, et d'un peu de documentation. Et pour les affiches, on a fait le choix des trois couleurs, noir, rouge et blanc, pour avoir une illustration assez violente, assez

d'utiliser ce répertoire bien connu des jeunes Espagnols. Jeux de doigts, berceuses, chansons mimées, frappées, dansées, jeux collectifs ou à deux pour s'initier joyeusement à la langue de Cervantès.

► **LES PLUS BELLES COMPTINES ESPAGNOLES**, Didier Jeunesse, à partir de 3 ans.

## THÉÂTRE

## Les rencontres Théâ 2018 de l'OCCE

C'est à l'Arc, en Bourgogne, sur la scène nationale du Creusot, du 28 mai au 3 juin que seront accueillies les rencontres Théâ organisées chaque année par l'Office central de la coopération à l'école (OCCE). Point d'orgue d'une année de travail, elles permettent d'associer un ou des auteurs de théâtre. Au fil de formations, de démarches actives et coopératives dans les classes, de rencontres, les enfants et les adolescents découvrent leurs univers d'écritures et apprennent des espaces scéniques.

► **EN SAVOIR PLUS SUR WWW.OCCE.COOP.FR**

trash. On n'était pas dans le moelleux en 68! C'est une réinvention de ces années-là.

## QUE FAUDRAIT-IL RETENIR DE MAI 68 ?

Au-delà des acquis qui se sont fauflés jusqu'à nous, ce qui m'a plu c'est le lien social qu'on avait tissé, c'est quelque chose qui s'est perdu et pourtant pour moi c'est fondamental. Il faudrait dire qu'il y a des aventures humaines partout, qu'il faut sortir de sa chambre et lâcher son portable. Le monde est une aventure fantastique.



# Justice : réforme en balance

Vives oppositions des avocats, des greffiers et des magistrats.



C'est un texte fleuve, 61 articles et 88 pages, présenté par Nicole Beloubet la Garde des sceaux le 20 avril. Un projet qui vise le désengorgement judiciaire et « à réconcilier le citoyen » avec la justice. Malgré l'annonce de 24% d'augmentation du budget sur cinq ans, avocats et magistrats ont depuis multiplié les journées « justice morte ». Le Syndicat de la magistrature dénonce « un budget par habitant qui nous place au 23<sup>e</sup> rang sur 28 en Europe ». Quant au SNEPAP-FSU qui syndique les personnels de l'administration pénitentiaire, il déplore le manque de reconnaissance du travail d'insertion, de suivi des peines ainsi que l'automatisation de l'application de certaines peines : le bracelet électronique ou les travaux d'intérêt général.

## UNE JUSTICE QUI S'ÉLOIGNE DU CITOYEN

Côté justiciable, l'évolution prévue vers la numérisation et la saisie en ligne, censée désengorger les tribunaux, présente un risque de déshumanisation des procédures. Certaines entièrement dématérialisées permettraient des jugements sans audience pour les petits litiges civils. Pour les litiges allant jusqu'à 10 000 euros, il faudra tenter une médiation avec un conciliateur de justice, or ces derniers sont gratuits mais peu nombreux. Le gouvernement proposerait le recours à des médiations en ligne sur des plateformes privées. « Une privatisation et une externalisation de la justice » pour le conseil national des barreaux. Sur le même registre, la déjudiciarisation du contentieux familial dessaisira les juges aux affaires familiales des conflits relatifs aux pensions alimentaires, privant les justiciables d'un arbitrage assuré par un magistrat professionnel.

Du côté de la carte judiciaire, la fusion des tribunaux d'instance et de grande instance va créer des déserts judiciaires, éloignant le citoyen des lieux de justice. Enfin la création d'un Tribunal criminel constitué de cinq professionnels pour les crimes punis de 15 à 20 ans d'emprisonnement contrevient au symbole de la Cour d'assises et de son jury populaire. La justice « plus efficace, plus rapide et plus moderne » défendue par la ministre peut-elle s'affranchir des principes républicains, notamment celui d'égalité des citoyens ? LAURENT BERNARDI



# Parcoursup d'obstacles...

La moitié des lycéens sur le carreau, en attente d'orientation ou refusés... Les premiers résultats du nouvel algorithme ont choqué, juste avant le Bac. « *Oui... en liste d'attente. Votre position: 1288. Nombre de personnes sur la liste d'attente 727. Nombre de places 257* », c'est un exemple des réponses ubuesques reçues par les lycéens le 22 mai, jour des premiers résultats de la nouvelle plateforme d'orientation vers le supérieur *Parcoursup*. L'algorithme a réussi à battre en impopularité le précédent, APB, pourtant déjà très décrié car en plus d'ouvrir la voie à la sélection, il a laissé en rade la moitié des 812 000 lycéens à l'issue de sa première phase. Pourtant des académies avaient augmenté le nombre de places proposées, 1400 en plus par exemple à Rennes mais ces efforts n'auront pas suffi. « *Ces premiers chiffres dépassent les analyses les plus pessimistes* », déplore la FSU, tout comme l'UNEF qui dénonce depuis le début ce « *tri social des candidats*

à l'entrée de toutes les filières en tension ». Censé désengorger les facs et mettre fin aux tirages au sort, *Parcoursup* a imposé aux lycéens de lister leurs vœux sans les hiérarchiser et de rédiger une lettre de candidature pour chaque demande. Une source d'inégalités parmi les jeunes et de difficultés d'appréciation pour les universitaires. Au final le sentiment pour ces derniers d'une grande loterie dans laquelle se joue leur avenir. « *Inacceptable* », pour la FSU qui demande des vraies réponses: « *un renforcement de l'orientation scolaire* » ainsi qu'une « *augmentation des moyens dans l'enseignement supérieur pour accroître le nombre de places* ». Le gouvernement martèle que la procédure est désormais « *progressive* » et « *continue* », que des places vont se libérer pour apporter une réponse aux deux tiers des candidats avant le début du bac et 80% en juillet. C'est dès la première phase d'APB que ce taux de réponse était atteint... LAURENCE GAIFFE

# Pass culture : pas si simple

C'était une promesse du candidat Macron. Début mars, Françoise Nyssen, la ministre de la Culture a annoncé la mise en œuvre du Pass culture. Une phase de test est menée dans l'Hérault, la Seine-Saint-Denis, le Bas-Rhin et la Guyane avant une extension au reste du territoire. C'est le biais d'une application mobile qui a été retenu, collectant les diverses propositions culturelles et mise à disposition de chaque jeune l'année de ses 18 ans pour un montant de 500 euros. Les premiers retours de l'expérimentation donnent une idée des obstacles qui se dressent devant une idée a priori généreuse. Quel périmètre pour l'offre proposée ? Théâtre, cinéma, musées, livres bien sûr mais faut-il inclure les jeux vidéo, les plates-formes musicales, les objets technologiques qui véhiculent la culture ? Comment prendre en compte les déplacements obligatoires dans les zones rurales isolées pour fréquenter les lieux



culturels ? Quelle articulation avec les dispositifs déjà prévus par les collectivités territoriales ? Et last but not least, la question du financement : 500 euros pour 850 000 jeunes, c'est une enveloppe de 425 millions par an difficilement imputable au seul ministère de la Culture. Au-delà, c'est la globalité de la politique culturelle en direction de la jeunesse qui est questionnée. L'ambition d'une culture de qualité pour tous ne peut se résumer à la simple consommation d'une enveloppe financière. PHILIPPE MIQUEL

## ERWAN LEHOX



Auteur de  
« *Payer pour réussir, le marché du soutien scolaire* ».\*

\* Institut de recherches de la FSU, éditions Syllepse, 2018.

## 1. POURQUOI PARLER DE MARCHÉ ?

Le soutien scolaire correspond à la définition économique d'un marché avec d'un côté une offre très diverse, des petits cours du soir non déclarés aux grands organismes. Et de l'autre des acheteurs. Cela s'inscrit dans un marché éducatif plus vaste encore.

## 2. QUI Y A RECOURS ?

Si 16% des lycéens suivent des cours particuliers payants, ils sont 30% dans les familles de cadres et trois fois moins chez les ouvriers. Ce ne sont généralement pas des élèves en grande difficulté mais dont le niveau est jugé trop moyen par les parents. Le point commun est de chercher à forcer le destin scolaire pour gagner quelques places.

## 3. ET LE SOUTIEN GRATUIT ?

Si le soutien payant est un « produit dopant », le soutien gratuit correspond plutôt à la « voiture balai » du système éducatif. À l'inverse des cours payants, il s'adresse majoritairement à des élèves défavorisés socialement et en difficulté scolaire. Mais s'il permet à des élèves de se maintenir, ces derniers retrouvent rarement le chemin de la réussite.



# “En éducation, mai 68 a catalysé des idées déjà dans l'air”



## QUE SE PASSE-T-IL DANS L'ÉDUCATION EN MAI 68 ?

**ANDRÉ D. ROBERT :** Il y a dans une partie du monde enseignant une effervescence pédagogique, tout un courant réformateur qui s'est développé au fil des années 60. Le ministère, lui aussi, avait bien conscience que les transformations qu'avait connues le système éducatif depuis le début de la décennie étaient en décalage avec la pédagogie pratiquée, qu'il fallait changer les choses. Et en mars 68, se tient à Amiens un colloque qui réunit nombre de ces rénovateurs autour de questions telles que les finalités de l'éducation, le climat scolaire, l'émergence de l'audiovisuel, l'inadaptation du cours traditionnel, ou encore les relations maîtres-élèves. Bien que fidèle au Général, le ministre lui-même, Alain Peyrefitte, s'inscrivait en partie dans ce courant rénovateur, ce qui était paradoxal. C'est ainsi qu'il propose à Amiens d'expérimenter des « maisons communes » de la formation des enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, en lien avec

l'ouverture d'établissements expérimentaux pour la rénovation pédagogique. Démissionnaire fin mai, il n'en aura pas le temps, mais c'était une préfiguration des IUFM ! Son successeur Edgar Faure fera quant à lui la réforme des universités, une autre dans le 2<sup>nd</sup> degré, avec la suppression du latin en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> et son report comme option en 4<sup>e</sup>, le remplacement des notes par des lettres, la mise en place du tiers-temps pédagogique, l'installation des conseils d'écoles. Disons que mai 68 a catalysé des idées qui étaient déjà dans l'air.

## QUELLE PLACE ONT OCCUPÉ LES INSTITS DANS LE MOUVEMENT DE MAI ?

**A.D.R. :** « *Nous ne perdrons pas pied dans cette frénésie de renouveau* », écrit à l'époque le secrétaire général du SNI, syndicat hégémonique dans les écoles. Il est donc assez prudent... Il n'exprime pas un point de vue réactionnaire mais sur le plan pédagogique, le syndicat a une doctrine, travaillée en lien avec un certain nombre de chercheurs, Piaget par exemple, qu'il n'entend pas voir balayée du jour au lendemain par des revendications farfelues. Quoi qu'il en soit, le SNI appelle à la grande manifestation du 13 mai pour protester contre les violences policières. Il appelle à la grève à partir du 20 et jusqu'au 7 juin, assurant une réelle présence des enseignants des écoles dans le mouvement. Sa fédération, la

FEN, invitée in extremis aux négociations de Grenelle, en sort avec un collectif budgétaire, 6 000 créations de postes, des augmentations salariales pour les plus jeunes, ou encore la promesse de 25 élèves par classe en CP... On est sans doute plus près de « *Soyons réalistes, on a obtenu le maximum de ce qu'on pouvait obtenir* », que de « *Soyons réalistes, demandons l'impossible* ». Ce qui sera d'ailleurs reproché à la direction du SNI, dont le siège sera brièvement occupé par un groupe de militants enseignants radicaux.

## QU'EST-CE QUE CE MOUVEMENT A CHANGÉ ?

**A.D.R. :** Le rapport aux enfants a connu une précipitation de son évolution, On prend plus en compte leur point de vue dans les décisions familiales, on leur attribue plus de responsabilités, l'autoritarisme s'affaiblit au profit du dialogue, avec une vision de l'enfance agissant au nom de son ordre propre. À l'école, la manière de faire classe a aussi changé. Moins de magistralité dans l'organisation des apprentissages, le travail en groupes, la prise en compte de l'individualité des en-

### BIO

**André D. Robert** est professeur émérite en sciences de l'éducation, Université Lyon 2. Spécialiste de la sociologie des enseignants, il a par exemple écrit *L'école en France de 1945 à nos jours*, PUG 2015.

# “Soyons réalistes, on a obtenu le maximum de ce qu'on pouvait obtenir.”

fants, même si ça ne se fera pas d'un coup et pas forcément partout. Et il y aura des retours de balancier, des dénonciations furieuses de l'esprit 68. Près de nous, Nicolas Sarkozy en a fait une véritable bête noire ! Or, il y a les événements en eux-mêmes, dans lesquels il y a des distinctions politiques à opérer, mais ce dans quoi s'est inscrit du point de vue des mentalités le mouvement de mai-juin a eu une importance considérable dans la société.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE



# L'organiseur EcoBook Prof™

Conçu par des professeurs,  
pour les professeurs  
du 1<sup>er</sup> degré

Charles Cyrrus®, auteur-éditeur depuis 1993 du "Livre de Bord de l'Enseignant"™ du 2<sup>ème</sup> degré, a le plaisir de vous présenter la dernière création de la maison...

L'EcoBook, "Le petit frère du L.B.E." de la maternelle au CM2. Depuis 2016, de nombreux professeurs des écoles ont participé à son élaboration page après page, poste par poste... L'EcoBook, un concept unique et abouti dans sa conception, à votre disposition pour la prochaine rentrée des classes.

Toute l'année, l'EcoBook sera votre outil de travail fidèle et indispensable pour organiser, noter et gérer votre classe.

Charles Cyrrus  
(Ex. Prof. H.G.)

 [www.ecobookprof.com](http://www.ecobookprof.com)

## 4 SUPPORTS EN 1

1. **Un ORGANISEUR de 16 pages**  
Comprenant plannings, emplois du temps, suivis des budgets de la classe, fiches des élèves, etc...
2. **Un AGENDA de 48 pages**  
Millésimé août 2018 / août 2019 une page par semaine.
3. **Un CAHIER DE NOTES 36 pages**  
Avec le trombinoscope de la classe, les grilles des notes, les résultats par trimestre.
4. **Un BLOC NOTES "RÉUNIONS"**  
32 pages quadrillées 5x5 mm.

CODE ACTION: **FSC8102**

\* Consultez et commandez votre EcoBook, en indiquant votre code action, et vous aurez droit à 10% de remise sur votre commande

\* Offre valable jusqu'à un 31/12/2018 - CHARLES CYRRUS® Créateur d'organiseurs pédagogiques



**NOUVEAU**  
pour la  
prochaine  
rentrée

140 pages - A4  
Spirale métallique

**20%** DES ADULTES  
NE PEUVENT PAS  
LIRE CE TEXTE,  
DONT  $\frac{2}{3}$  DE  
FEMMES.

**Solidarité  
Laique** ÉDUQUÉS  
AUJOURD'HUI,  
PLUS LIBRES  
DEMAIN

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits. Solidarité Laique agit dans 20 pays pour que les plus démunis et les plus fragiles puissent y accéder: femmes, filles, enfants en situation de handicap, réfugiés...

Avec vous, nous construisons un monde plus juste!

**AGISSEZ  
AVEC NOUS!**

[www.solidarité-laique.org](http://www.solidarité-laique.org)



# MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE  
**VÉHICULE PERSONNEL ASSURÉ**  
AUSSI LORS DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS\*

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT  
**-10%** SUR LES CONTRATS D'ASSURANCE AUTO\*\*

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1<sup>er</sup> assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

\*Pour les agents fonctionnaires en cas d'usage du véhicule privé - trajet/travail avec l'extension « déplacements professionnels ».

\*\*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement. Remise de 10% sur le montant de la 1<sup>re</sup> cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS. Offre valable jusqu'au 31/12/2018, non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours.

Pour connaître les conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h). Les Conditions Générales et la convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.